

**DEVIS MÉCANIQUE**

**CLAUSES GÉNÉRALES**

**1. GÉNÉRALITÉS**

1.1 LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE L'ARCHITECTE FONT PARTIE DE LA PRÉSENTE SECTION.

1.2 À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES AU DOCUMENT (LE TERME "FOURNIR" COMPREND ÉGALEMENT L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT ET LE TERME "INSTALLER" COMPREND AUSSI LA FOURNITURE.

1.3 L'ENTREPRENEUR DOIT APPLIQUER TOUS LES CODES EN VIGUEUR (DERNIÈRE ÉDITION), SOIT LE CODE DE PLOMBERIE, LE CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC, ETC.

1.4 EN PRÉPARANT SA SOUMISSION, CONSULTER TOUS LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, D'ÉLECTRICITÉ, DE PLOMBERIE, DE VENTILATION, ET AUTRES ET VÉRIFIER TOUTES LES SECTIONS QUI PEUVENT INFLUER SUR LES TRAVAUX.

1.5 FOURNIR LE MATÉRIEL, LA MAIN-D'ŒUVRE ET L'ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRES POUR EFFECTUER TOUS LES TRAVAUX, INCLUANT CEUX QUI NE SONT PAS NÉCESSAIREMENT MENTIONNÉS ICI, MAIS QUI SONT JUGÉS NÉCESSAIRES POUR AVOIR UNE INSTALLATION COMPLÈTE ET UN CONTRÔLE PARFAIT DES SYSTÈMES MONTRÉS AUX PLANS OU DÉCRITS CI-APRÈS.

1.6 L'INGÉNIEUR PEUT FAIRE MODIFIER L'EMPLACEMENT DES APPAREILS ET FIXTURES TELS QUE DRAIN, SORTIE D'EAU, GRILLE, DIFFUSEUR, THERMOSTAT, ETC., OU D'UN CONDUIT OU D'UN TUYAU, SANS FRAIS ADDITIONNELS OU CRÉDITS, À LA CONDITION QUE LE DÉPLACEMENT SE SITUE À L'INTÉRIEUR D'UN RAYON DE 1 M (3'-0") DE LA POSITION ORIGINALE, QUE LE RENSEIGNEMENT SOIT DONNÉ AVANT L'INSTALLATION, ET QUÉ LE MONTAGE SOIT SEMBLABLE.

1.7 EN PRÉPARANT SA SOUMISSION, LE SOUS-TRAITANT DEVRA S'INFORMER AUPRÈS DE L'INGÉNIEUR AFIN D'OBTENIR TOUS LES RENSEIGNEMENTS NON INCLUS AUX DOCUMENTS.

1.8 S'IL N'A PU RECEVOIR L'INFORMATION D'UN LAPS DE TEMPS RESTREINT (DATE DE REMISE DE SOUMISSION), IL DEVRA FOURNIR L'ÉQUIPEMENT MONTRÉ AUX PLANS OU DÉCRIT AU DEVIS ET DANS LE CAS D'UNE AMBIGUÏTÉ ENTRE DEUX DESCRIPTIONS, DÉTAILS, ETC. IL DEVRA PRENDRE L'ALTERNATIVE LA PLUS SPÉCIFIQUE.

1.9 AUCUN EXTRA NE SERA ADMIS POUR:

- 1.9.1 UNE AMBIGUÏTÉ ENTRE LES DIFFÉRENTS DOCUMENTS DES PROFESSIONNELS;
- 1.9.2 UNE DESCRIPTION INCOMPLÈTE;
- 1.9.3 UN DÉTAIL INCOMPLÈTE;
- 1.9.4 UN ÉQUIPEMENT NON SPÉCIFIÉ AU DEVIS, MAIS INDIQUÉ AUX PLANS;
- 1.9.5 LE RACCORDEMENT D'UN APPAREIL MONTRÉ AUX PLANS D'ARCHITECTURE, MAIS NON RACCORDÉ AUX PLANS DE L'INGÉNIEUR.

1.10 LES SOUS-TRAITANT DEVRONT PRÉVOIR DANS LEUR SOUMISSION, CERTAINS CONTOURNEMENTS À CAUSE DE LA STRUCTURE NOUVELLE OU EXISTANTE.

1.11 À LA FIN DES TRAVAUX, DÉGRAISSER ET NETTOYER L'INSTALLATION AVANT DE QUITTER LES LIEUX.

**2. COORDINATION**

2.1 FAIRE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES CORPS DE MÉTIER. CHAQUE SOUS-TRAITANT EST RESPONSABLE DE LA LOCALISATION EXACTE ET DES DIMENSIONS DE SES OUVERTURES DANS LES MURS, PLANCHERS, MEUBLES, ETC., FAIRE LE SCÉLLEMENT AUTOUR DE SES OUVERTURES DANS LES MURS OU LES PLANCHERS, OU LES DEUX (REBOUCHAGE VOIR "TRAVAUX PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL").

2.2 PLANIFIER L'EXÉCUTION DES TRAVAUX AVEC CEUX PRÉSCRITS À D'AUTRES SECTIONS. TOUT MATÉRIEL QUI A ÉTÉ INCORRECTEMENT INSTALLÉ À CAUSE DU MANQUE DE COORDINATION SERA ENLEVÉ ET RÉINSTALLÉ SANS MAJORER LA VALEUR DU CONTRAT.

2.3 S'IL Y A CONFLIT ENTRE DEUX SOUS-TRAITANTS SUR LA PRIORITÉ DE PASSAGE D'UN CONDUIT, TUYAU, ETC., EN RÉFÉRER À L'INGÉNIEUR QUI PRÉNDRA POSITION. SA DÉCISION SERA FINALE ET LES CORRECTIFS SERONT EXÉCUTÉS SANS FRAIS.

2.4 LES PLANS SONT MONTRÉS DE FAÇON SCHEMATIQUE. ILS INDIQUENT L'EMPLACEMENT APPROXIMATIF DES APPAREILS ET DES RACCORDEMENTS. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE SON INSTALLATION EN FONCTION DES INSTALLATIONS EXISTANTES ET NOUVELLES ET SELON LES CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES DE L'ÉDIFICE. L'ENTREPRENEUR DEVRA CONSULTER LES DESSINS DU MANUFACTURIER DES APPAREILS AVANT DE PROCÉDER À L'EXÉCUTION DE CES TRAVAUX ET DEVRA PRÉVOIR TOUT ACCESSOIRE, SUPPORT ET RACCORD REQUIS POUR L'INSTALLATION DE L'APPAREILLAGE, RESPECTER LES EXIGENCES DU MANUFACTURIER (OU DES CODES) EN CE QUI CONSERNE LES DÉGAGEMENTS REQUIS POUR L'ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT.

**3. DESSINS D'ATELIER, PIÈCES DE RECHANGE, MANUELS D'ENTRETIEN**

3.1 FOURNIR DES MATÉRIAUX, ÉQUIPEMENTS ET ENSEMBLE NEUFS, DE CONCEPTION ET DE QUALITÉ RECONNUES, DE MODÈLE RÉCENT, DONT LES CARACTÉRISTIQUES SONT CATALOGUÉES ET DONT LES PIÈCES DE RECHANGE SONT DISPONIBLES SUR DEMANDE.

3.2 LES MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE NEUFS, APPROUVÉS PAR L'ACNOR ET FABRIQUÉS CONFORMÉMENT AUX EXIGENCES CITÉES, COMPTE TENU DES EXIGENCES ADDITIONNELLES PRÉSCRITES.

3.3 FOURNIR AU MAÎTRE D'ŒUVRE UNE (1) COPIE DES DESSINS D'ATELIER POUR LES ÉQUIPEMENTS À ÊTRE INSTALLÉS. ILS SERONT ANNOTÉS ET RETOURNÉS, SOUS FORME DE DOCUMENTS NUMÉRISÉS, AU MAÎTRE D'ŒUVRE.

3.4 TOUS LES DESSINS D'ATELIER DES APPAREILS QUI REQUIÈRENT L'INTERVENTION D'UN AUTRE SOUS-TRAITANT DEVRONT ÊTRE PRÉALABLEMENT SOUMIS ET APPROUVÉS PAR CELUI-CI AVANT D'ÊTRE REMIS À L'INGÉNIEUR. EXEMPLE: UNITÉ DE CLIMATISATION, VENTILATEURS, POMPES, CHAUFFE-EAU, ETC., VOIR SECTION 2.0 DES CLAUSES GÉNÉRALES.

3.5 REMETTRE AU MAÎTRE D'ŒUVRE TROIS COPIES DES FICHES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN DES DIFFÉRENTS ÉQUIPEMENTS.

3.6 À UN MOMENT CONVENUS AVEC LE PROPRIÉTAIRE, ENSEIGNER LE FONCTIONNEMENT ET L'ENTRETIEN DE L'INSTALLATION AU PERSONNEL DESIGNÉ PAR CE DERNIER. FOURNIR CE SERVICE POUR UNE PÉRIODE DONNÉE ET POUR LE NOMBRE DE VISITES NÉCESSAIRES POUR S'ASSURER QUE LE PERSONNEL D'EXPLOITATION SOIT FAMILIER AVEC TOUS LES ASPECTS DE L'ENTRETIEN ET DU FONCTIONNEMENT DE L'ÉQUIPEMENT.

3.7 REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, À LA FIN DES TRAVAUX, UNE COPIE DE PLAN OÙ SERONT NOTÉS TOUS LES CHANGEMENTS SURVENUS PENDANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

3.8 LA COPIE DES PLANS TELS QUE CONSTRUITS DEVRA ÊTRE DISPONIBLE EN TOUT TEMPS AU CHANTIER POUR VÉRIFICATION.

**4.0 GARANTIE**

4.1 GARANTIR PAR ÉCRIT, À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE ET DE L'INGÉNIEUR, TOUTES LES PARTIES DE L'ENTREPRISE POUR UNE PÉRIODE D'UN AN APRÈS LA DATE D'ACCEPTATION PROVISoire. FAIRE LES RÉPARATIONS OU LE REMPLACEMENT DE TOUTES LES PIÈCES MÉCANIQUES DÉFECTUEUSES JUSQU'À L'ACCEPTATION FINALE (1 AN).

4.2 LE PROPRIÉTAIRE SE RÉSERVE LE DROIT DE FAIRE EXÉCUTER, DURANT LA PÉRIODE DE CONSTRUCTION, PAR D'AUTRES ET À SES FRAIS, SANS AUCUNE COMPENSATION À L'ENTREPRENEUR OU À SON SOUS-TRAITANT, CERTAINS TRAVAUX NON INCLUS DANS LES DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE DU PRÉSENT PROJET QUE LESDITS TRAVAUX SE RACCORDEMENT OU NON AUX ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRENEUR OU SON SOUS-TRAITANT. CEUX-CI NE SERONT PAS, DE CE FAIT, DÉGAGÉS DE LEUR RESPONSABILITÉ QUANT AUX TRAVAUX QUI FONT PARTIE DE LEUR CONTRAT.

**5. TRAVAUX DANS L'EXISTANT**

5.1 UN PLAN OU UNE SECTION DE PLAN IDENTIFIÉ "EXISTANT À DÉMANTELER OU À MODIFIER" EST FOURNI À TITRE D'INFORMATION À L'ENTREPRENEUR AFIN DE L'AIDER À FAIRE SA SOUMISSION. L'ENTREPRENEUR DEVRA FAIRE SON PROPRE RELEVÉ CAR AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE À CE SUJET. L'ENTREPRENEUR DEVRA ASSURER LA CONTINUITÉ MÉCANIQUE OU ÉLECTRIQUE OU CONTRÔLE, OU LES TROIS, DE TOUS LES RACCORDEMENTS QUI SERAIENT AFFECTÉS PAR LA DÉMOLITION ET QUI SERAIENT NÉCESSAIRES AU BON FONCTIONNEMENT DE LA PARTIE NON AFFECTÉE DU BÂTIMENT.

5.2 LORSQUE REQUIS ET SELON LES PLANS, LE SOUS-TRAITANT CONCERNÉ DOIT ENLEVER LES CONDUITS, TUYAUX ET ACCESSOIRES NON REQUIS, ET OBTURER SI NÉCESSAIRE LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES ENLEVÉS ET NON RÉUTILISÉS SERONT OFFERTS AU PROPRIÉTAIRE. SI CELUI-CI DÉCIDE DE NE PAS LES CONSERVER, ILS DEVIENNENT LA PROPRIÉTÉ DU SOUS-TRAITANT CONCERNÉ QUI DOIT, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES, LES ENLEVER DU SITE ET POURRA EN DISPOSER À SON GRÉ. UNE AUTORISATION ÉCRITE DU PROPRIÉTAIRE EST REQUISE.

5.3 TOUS LES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS SONT EN BON ÉTAT DE MARCHE ET EN BON ÉTAT PHYSIQUE. LORSQUE LES ÉQUIPEMENTS SERONT ENLEVÉS, PRÉVOIR LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES POUR ÉVITER LES BRIS, ET LES SALLISURES, PENDANT LA DURÉE DES TRAVAUX INSTALLER LES PROTECTIONS NÉCESSAIRES POUR ÉVITER QUE DES DÉBRIS NE PÉNÈTRENT DANS LES CONDUITS, BOÎTES, ÉQUIPEMENTS, ETC.

**6. ÉQUIVALENCE**

6.1 LES NOMS DE FABRICANTS, LES RÉFÉRENCES DE CATALOGUE ET LES MARQUES DE COMMERCE QUI PEUVENT APPARAÎTRE SUR LES PLANS OU DANS LES DEVIS SONT UTILISÉS POUR DÉMONSTRER DE FAÇON PRÉCISE LA SORTIE ET LA QUALITÉ DE L'ÉQUIPEMENT, DES MARCHANDISES ET DES MATÉRIAUX EXIGÉS. LES SOUMISSIONS DEVRONT ÊTRE BASÉES SUR LES PRODUITS INDIQUÉS AUX DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRE (PLANS, DEVIS, ADDENDAS).

**7. INTERRUPTION DE SERVICE**

7.1 TOUTE INTERRUPTION DE SERVICE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DEVRA ÊTRE PLANIFIÉE À L'AVANCE AVEC LE REPRÉSENTANT DU PROPRIÉTAIRE. DANS TOUS LES CAS, L'ENTREPRENEUR PRENDRA LES MESURES NÉCESSAIRES POUR LIMITER AU MINIMUM LA DURÉE DE CES INTERRUPTIONS. L'ENTREPRENEUR DEVRA PRÉSENTER UNE DEMANDE ÉCRITE AU PROPRIÉTAIRE AU MOINS QUATRE JOURS À L'AVANCE POUR INTERROMPRE LE SERVICE.

**8. SOUMISSION**

- 8.1 LES SOUMISSIONS DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES COMME SUIV:
  - 8.1.1 PLOMBERIE ET CLAUSES GÉNÉRALES;
  - 8.1.2 VENTILATION, CONTRÔLES ET CLAUSES GÉNÉRALES.

**PLOMBERIE**

**1. PORTÉE DES TRAVAUX**

1.1 LE PRÉSENT SOUS-TRAITANT DOIT FAIRE LA COORDINATION DE SES TRAVAUX AVEC CEUX DES AUTRES CORPS DE MÉTIER.

1.2 LES LIMITES DES TRAVAUX POUR LE PRÉSENT SOUS-TRAITANT SE TERMINE À 3'-0" (0.9 m) À PARTIR DE L'EXTÉRIEUR DES MURS DE FONDATION DU BÂTIMENT, SAUF SI INDICATION CONTRAIRE AUX PLANS.

1.3 AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX LE PRÉSENT SOUS-TRAITANT DEVRA VÉRIFIER LES RADIERS DES DIFFÉRENTS SERVICES.

1.4 LES TRAVAUX DE LA PRÉSENTE SECTION COMPRENNENT LA FOURNITURE, LE RACCORDEMENT, LES ÉPREUVES, LA MAIN-D'ŒUVRE ET TOUT ACCESSOIRES REQUIS POUR LE BON FONCTIONNEMENT CONCERNANT LES ARTICLES SUIVANTS:

1.4.1 LORS DE TRAVAUX DE RÉNOVATION, DÉMANTELER LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE, D'EAU CHAUDE ET DE DRAINAGE PLUVIALE, SANITAIRE ET D'ÉVENT, MODIFIER LA TUYAUTERIE EXISTANTE, TEL QUE MONTRÉ AUX PLANS. TOUS LES TRAVAUX D'ENLEVEMENT D'ISOLATION SONT À LA CHARGE DU PRÉSENT SOUS-TRAITANT. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL À L'OBLIGATION DE VÉRIFIER LA PRÉSENCE D'AMIANTE AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

1.4.2 FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LA TUYAUTERIE D'ÉGOUT SANITAIRE, PLUVIALE ET D'ÉVENT, D'EAU FROIDE, D'EAU CHAUDE ET D'EAU CHAUDE RECIRCULÉ, DE VAPEUR ET CONDENSATION POUR HUMIDIFICATEUR AINSI QUE LES APPAREILS ET ACCESSOIRES DE PLOMBERIE TEL QUE MONTRÉ AUX PLANS.

1.4.3 FOURNIR, INSTALLER ET RACCORDER LES ACCESSOIRES DE PLOMBERIE POUR LES ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR D'AUTRES.

1.4.4 PROTECTION INCENDIE : EXTINCTEURS PORTATIFS

1.4.5 PROTECTION PARASISMIQUE : VOIR CLAUSES GÉNÉRALES.

**2. TUYAUTERIE**

2.1 FOURNIR ET INSTALLER LA TUYAUTERIE TEL QUE DÉCRITE DANS LE TABLEAU PRÉSENTÉ AUX PLANS.

**2.2 INSTALLATION**

- 2.2.1 LES SUPPORTS EN MÉTAL PERFORÉS SONT PROHIBÉS. L'INSTALLATION SERA ADÉQUATE AFIN DE:
  - DONNER LES PENTES DE VIDANGE À TOUT GENRE
  - ÉVITER LE FLÉCHISSEMENT
  - ÉVITER LES EFFORTS INDUS SUR LA TUYAUTERIE ET ÉQUIPEMENTS
  - PERMETTRE LA DILATATION
  - EMPECHER LA TRANSMISSION DE BRUIT

2.2.2 LES SUPPORTS SERONT DISTANCÉS AU MAXIMUM TOUT EN ÉVITANT LE FLÉCHISSEMENT DE LA TUYAUTERIE. DANS AUCUN CAS, LA DÉFLEXION DE LA TUYAUTERIE N'EXCÉDERA 3.2 MM (1/8") SUR TOUTE LA LONGUEUR ENTRE LES SUPPORTS.

DIAMÈTRE DU TUYAU	ESPACE MAXIMUM EN MM (PO)
3/4"	2143 (7')
1"	2143 (7')
1 1/4"	2743 (9')
1 1/2"	2743 (9')
2"	3048 (10')
2 1/2"	3053 (11')
3"	3658 (12')

**3. REMARQUES**

3.1 VÉRIFIER TOUS LES RADIERS DES TUYAUX AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX

3.2 LA TUYAUTERIE SERA INSTALLÉE DROITE, PARALLÈLE AU MUR ET AU PLAFOND SUIVANT LA PENTE INDIQUÉE. UTILISER DES RACCORDS STANDARDS AUX CHANGEMENTS DE DIRECTIONS.

3.3 INSTALLER PARALLÈLEMENT TOUT GROUPE DE TUYAUX, SUIVANT L'ESPACEMENT REQUIS POUR L'INSTALLATION DE L'ISOLANT, L'IDENTIFICATION ET L'ACCÈS POUR L'ENTRETIEN.

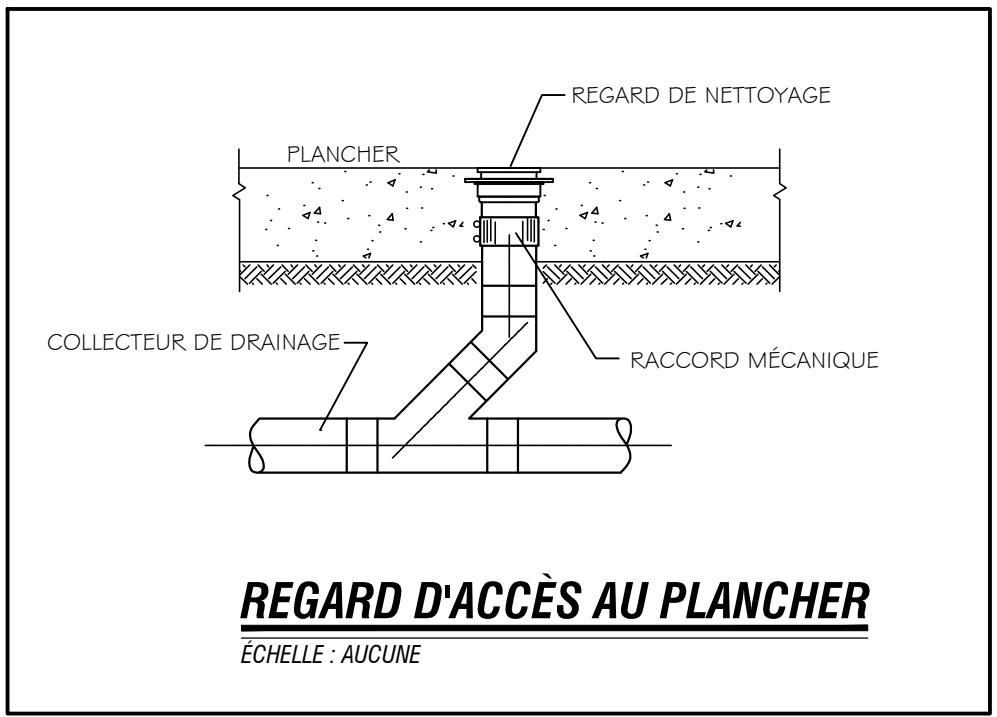
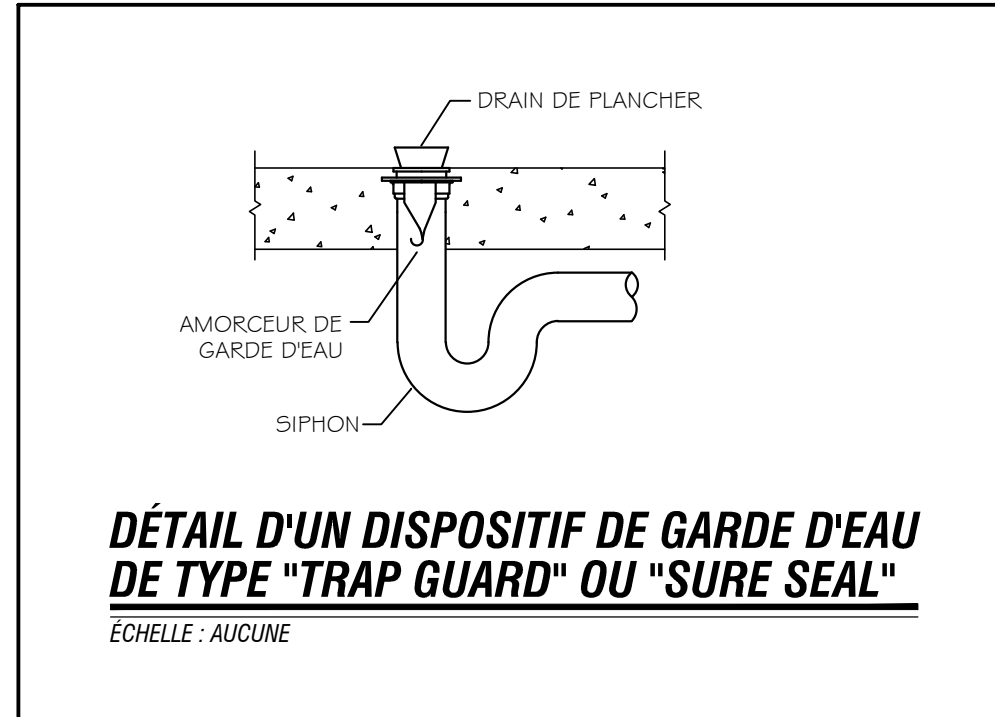
3.4 INSTALLER DES RÉDUCTEURS PARTOUT OÙ LE RACCORDEMENT À L'ÉQUIPEMENT ET LA DIMENSION DE TUYAU SONT DIFFÉRENTS.

3.5 LES TUYAUX DEVRONT ÊTRE NEUFS ET EXEMPTS DE DÉFAUT. REMPLACER TOUT TUYAU OU TUBE QUI AURA ÉTÉ ENDOMMAGÉ.

3.6 ANCRER LA TUYAUTERIE DE CUIVRE DE FAÇON À CE QU'ELLE NE SOIT PAS EN CONTACT AVEC UN MÉTAL FERREUX.

**NOTE**

-UN PLAN DE LOCALISATION DES MANCHONS DE PLOMBERIE DEVRA ÊTRE ENVOYÉ À L'INGÉNIEUR POUR APPROBATION AVANT LEUR INSTALLATION. LES PLANS DE DRAINAGE SONT SCHEMATIQUES ET L'EMPLACEMENT DES SYMBOLES N'EST PAS NÉCESSAIREMENT EXACT. NOS PLANS CAD NE POURRONT DONC PAS ÊTRE UTILISÉS POUR FAIRE LA LOCALISATION DES MANCHONS OU DES AUTRES PERCEMENTS AU CHANTIER.



3.7 SE SERVIR DE SUPPORTS APPROUVÉS POUR LA TUYAUTERIE TEL QUE "GRINNEL".

3.8 FAIRE L'ÉTANCHÉITÉ AUTOUR DES APPAREILS DE PLOMBERIE À L'AIDE D'UN SILICONE TRANSPARENT OU DE COULEUR BLANCHE EX: LAVABO, TOILETTE (AU PLANCHER), BAINOIRE, ÉVIER ETC..

3.9 INSTALLER UN REGARD DE NETTOYAGE AU BAS DE CHAQUE COLONNE DE DRAINAGE.

3.10 LA DISTANCE ENTRE LES REGARDS DE NETTOYAGE SUR UN DRAINAGE DE BÂTIMENT DOIT ÊTRE DE 22.8 M (75') SUR UNE TUYAUTERIE DE PLUS DE 100 MM (4") ET DE 15 M (50') SUR TOUTE AUTRE TUYAUTERIE.

3.11 INSTALLER DES VALVES D'ARRÊT À TOUS LES APPAREILS AINSI QUE LES APPAREILS FOURNIS PAR D'AUTRES.

3.12 INSTALLER UNE VALVE D'ARRÊT SUR CHAQUE COLONNE MONTANTE ET SUR LES EMBRANCHEMENTS PRINCIPAUX D'EAU CHAUDE ET D'EAU FROIDE. INSTALLER UN ROBINET DE PURGE AU BAS DE CHAQUE COLONNE MONTANTE D'EAU CHAUDE ET D'EAU FROIDE.

3.13 INSTALLER DES UNIONS POUR PERMETTRE LE DÉMÂTELEMENT DES ÉQUIPEMENTS.

3.14 TOUS LES DRAINS DE PLANCHER DEVRONT ÊTRE RACCORDÉS À UN AMORCEUR DE SIPHON OU AVOIR UN DISPOSITIF TEL QUE "TRAP GUARD".

3.15 FOURNIR ET INSTALLER DES PORTES D'ACCÈS AU MUR ET/OU AU PLANCHER, POUR TOUS LES ROBINETS ET REGARDS DE NETOYAGE. LES PORTES D'ACCÈS DEVRONT ÊTRE CHOISIES SELON LE DEGRÉ DE RÉSISTANCE AU FEU (VOIR PLANS D'ARCHITECTURE).

**4. ÉLECTRICITÉ**

4.1 TOUT APPAREIL DANS LEQUEL EST INCORPORÉ UN MOTEUR OU AUTRE APPAREIL ÉLECTRIQUE EST FOURNI COMPLET, AVEC SES ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES TELS QUE PROTECTION THERMIQUE, APPAREILS DE CONTRÔLE, ETC.. LES DÉMARREURS ET CONTRACTEURS SONT ALORS FOURNIS, INSTALLÉS ET RACCORDÉS PAR LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ.

4.2 LE RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE COMPRENANT CONDUITS, FILAGE ET AUTRES ACCESSOIRES DOIT ÊTRE FAIT PAR LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ, MAIS LE FONCTIONNEMENT DE TOUS LES APPAREILS EST LA RESPONSABILITÉ CONJOINTE DU PRÉSENT SOUS-TRAITANT AVEC LE SOUS-TRAITANT EN ÉLECTRICITÉ.

**5. ISOLATION THERMIQUE**

**5.1 PORTÉE DES TRAVAUX**

- TUYAUTERIE D'EAU CHAUDE DOMESTIQUE
- TUYAUTERIE D'EAU FROIDE DOMESTIQUE
- TUYAUTERIE D'EAU RECIRCULÉE
- TUYAUTERIE D'ÉVENT
- TUYAUTERIE PLUVIALE HORS SOL
- CORPS DES AVALOIRS DE TOIT
- TUYAUTERIE VAPEUR (HUMIDIFICATEUR) ET CONDENSAT
- TUYAUTERIE DE CHAUFFAGE / RÉFROIDISSEMENT (THERMOPOMPE À L'EAU)

5.2 TOUT ISOLANT DE TUYAUTERIE, RACCORD, ÉQUIPEMENT DE CONTRÔLE ET AUTRES, NE DEVRONT PAS AVOIR UN COEFFICIENT DE PROPAGATION DES FLAMMES SUPÉRIEUR À 25 ET UN INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE FUMÉE SUPÉRIEUR À 50.

5.3 VOIR LES DESCRIPTIONS AU TABLEAU DES CALORIFUGES AUX PLANS.

6. LES TRAVAUX D'ISOLATION DÉCRITS DANS LA PRÉSENTE SECTION DEVRONT ÊTRE COUVERTS PAR LE "PROGRAMME ASSURANCE QUALITÉ" OFFERT PAR L'ASSOCIATION D'ISOLATION DU QUÉBEC CI-APRÈS L'AIQ OU DE TOUT AUTRE PROGRAMME ÉQUIVALENT, INCLUANT L'INSPECTION PAR TIERS PARTIE CERTIFIÉE, VISANT À ASSURER LA QUALITÉ D'INSTALLATION DES SYSTÈMES D'ISOLATION MÉCANIQUE, APPROUVÉ PAR LA FIRME D'INGÉNIEUR.

6.1 POUR CE FAIRE, L'ENTREPRENEUR EN ISOLATION ET SES SOUS-TRAITANTS DEVRONT, DÈS LE DÉPÔT DES SOUMISSIONS ET JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX, ÊTRE MEMBRES EN RÉGLE DE L'AIQ ET/OU DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ISOLATION THERMIQUE ET DÉTENIR LEUR ATTESTATION D'APPARTENANCE AU "PROGRAMME ASSURANCE QUALITÉ" DE L'AIQ OU DE TOUT AUTRE PROGRAMME ÉQUIVALENT.

6.2 INDÉPENDAMMENT DU PROGRAMME D'ASSURANCE QUALITÉ, LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES EN ISOLATION THERMIQUE DE L'ACIT(ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ISOLATION THERMIQUE) DE MÊME QUE LE MANUEL DES NORMES NORD-AMÉRICAINES D'ISOLATION COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES SERONT UTILISÉS COMME RÉFÉRENCES QUALITATIVES DES TRAVAUX D'ISOLATION MÉCANIQUE.

6.3 L'ENTREPRENEUR DEVRA ENREGISTRER LE PROJET AU "PROGRAMME ASSURANCE QUALITÉ" DE L'AIQ OU D'UN PROGRAMME ÉQUIVALENT ET INCLURE DANS SON PRIX L'ENREGISTREMENT DU PROJET AU DIT PROGRAMME.

6.4 À LA FIN DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DEVRA REMETTRE LE CERTIFICAT D'ASSURANCE QUALITÉ DE L'AIQ OU DU PROGRAMME ÉQUIVALENT À L'INGÉNIEUR.

**7. DIVERS TRAVAUX**

7.1 L'ENTREPRENEUR DEVRA S'ASSURER DE RACCORDER LES DRAINS DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS DE VENTILATION ET DE CLIMATISATION JUSQU'AU DRAIN DE PLANCHER LE PLUS PRÈS. VOIR AUX PLANS DE VENTILATION POUR LOCALISATION DES ÉQUIPEMENTS À DRAINER.

8. DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT (DAR)

8.1 POUR CHAQUE DISPOSITIF ANTIREFOULEMENT VÉRIFIABLE, UN TEST EST OBLIGATOIRE APRÈS TOUTE INSTALLATION, PAR UN VÉRIFICATEUR ACCRÉDITÉ. SUITE À CETTE VÉRIFICATION UN RAPPORT D'ESSAI ET D'INSPECTION DEVRA ÊTRE TRANSMIS AU PROPRIÉTAIRE DE L'ÉTABLISSEMENT AINSI QU'UNE COPIE À L'INGÉNIEUR. LE TOUT CONFORMÉMENT À LA NORME B.64-10-07 / B64.10.1-07.

**LÉGENDE DE PLOMBERIE**

	TUYAUTERIE VERS LE BAS
	TUYAUTERIE VERS LE HAUT
	BOUCHON
	DRAINAGE SANITAIRE SOUS DALLE
	DRAINAGE SANITAIRE
	DRAINAGE PLUVIAL HORS TERRE
	DRAINAGE PLUVIAL SOUS TERRE
	ÉVENT SANITAIRE
	EAU FROIDE (EF)
	EAU CHAUDE (EC)
	GAZ NATUREL
	(RN) REGARD DE NETTOYAGE
	(RN) REGARD DE NETTOYAGE AVEC ACCESS PLANCHER
	EN HAUT
	EN BAS
	DRAIN DE TOIT
	DRAIN DE PLANCHER
	DRAIN DE PLANCHER AVEC ENTONNOIR
	DRAIN OUVERT
	DRAIN DE PLANCHER ROBUSTE
	ROBINET D'ARRÊT
	ROBINET À BILLE
	ROBINET DE PURGE
	SOUAPE DE SURETÉ
	UNION
	ROBINET
	TRIANGLE DE REVISION OU D'ADDENDA
	IDENTIFICATION D'ÉQUIPEMENT
	EXTINCTEUR PORTATIF

Plan cié

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

Architecte

Ingénieur

Le Groupe CML Experts-Consuls Inc.  
140, av. St-Hubert, Québec, QC G1R 5S5  
Tél: 418-210-2988, Fax: 418-210-2989  
1668@cmlexperts.com

Client

Société Immobilière Nouvelle-France Inc.  
Licence R.B.Q. : 6552-1930-01  
Tél. : 418-614-4964

Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAÏNES**  
131 Rue des Dominicaines  
Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**

Dessin  
DEVIS ET LÉGENDE

Sceau

Dessinateur J. RIOUX  
Technicien F. B. MORISSETTE Échelle INDIQUÉE

Ingénieur C. MORISSETTE Date AOÛT 2025

Projet 25848

No. DAO 25848\_P01.DWG Dessin P-01

INSTALLATION PAR L'ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE.					
TABLEAU DES APPAREILS DE PLOMBERIE					
IDENT. CODE ARCH	DESCRIPTION	MANUFACTURIER	MODÈLE	COULEUR/FINITION	REMARQUES (ACCESSOIRES)
CA-1	CABINET D'AISANCE	AMERICAN STANDARD	2034 314	PORCELAINE VITRIFIÉE BLANC	ACCESSOIRES -ALIMENTATION McGUIRE No. H172BV. -SIÈGE CONTRAC T561215C.
CA-2	CABINET D'AISANCE	AMERICAN STANDARD	752CA200	VITREOUS	ACCESSOIRES -ALIMENTATION McGUIRE No. H172BV. -SIÈGE CONTRAC T561215C.
E-1	LAVABO AU MUR	AMERICAN STANDARD	0954004EC	PORCELAINE VITRIFIÉE BLANC	-MITIGEUR THERMOSTATIQUE (LUSG-B-M2 (COMPRESSION) -BONDE #PRODRANWC. -SIPHON À GARDE D'EAU McGUIRE #8872CBSAN. -ALIMENTATIONS McGUIRE #H165LKN3. -ROBINET AMERICAN STANDARD "RELIAINT 3 7385 000"
E-2	LAVABO ENCASTRÉ	AMERICAN STANDARD	0346 803	VITREOUS	-MITIGEUR THERMOSTATIQUE (LUSG-B-M2 (COMPRESSION) -BONDE #PRODRANWC. -SIPHON À GARDE D'EAU McGUIRE #8872CBSAN. -ALIMENTATIONS McGUIRE #H165LKN3. -ROBINET AMERICAN STANDARD "RELIAINT 3 7385 000"
E-3	ÉVIER SIMPLE ENCASTRÉ	FRANKE	LBS6810P-1	FINI SATINÉ NO4 ACIER INOXYDABLE TYPE 304	ACCESSOIRES ROBINETTERIE AMERICAN STANDARD MODÈLE "4205" CHROMÉ (1.5 USGPM @ 60 PSI). SIPHON McGUIRE MODÈLE "8912CBSAN" // (ARCHEQS21) ROBINET D'ARRÊT McGUIRE MODÈLE "H165LKN3"
E-4	ÉVIER DOUBLE ENCASTRÉ	FRANKE	LBD6410PCB-1	FINI SATINÉ NO4 ACIER INOXYDABLE TYPE 304	ACCESSOIRES ROBINETTERIE RIBEL MODÈLE "AZ201" DOUÉÉ.L.O USGPM). SIPHON McGUIRE MODÈLE "8912CBSAN" // (ARCHEQS21) ROBINET D'ARRÊT McGUIRE MODÈLE "H165LKN3"
E-5	ÉVIER À VENIR	FRANKE	LBD6410PCB-1	FINI SATINÉ NO4 ACIER INOXYDABLE TYPE 304	ACCESSOIRES ROBINETTERIE "DISTEX MODÈLE VM-200-S8". SIPHON McGUIRE MODÈLE "8912CBSAN" // (ARCHEQS21) ROBINET D'ARRÊT McGUIRE MODÈLE "H165LKN3"
E-6	ÉVIER À VENIR	FRANKE	LBD6410PCB-1	FINI SATINÉ NO4 ACIER INOXYDABLE TYPE 304	ACCESSOIRES ROBINETTERIE "DISTEX MODÈLE VM-200-S8". SIPHON McGUIRE MODÈLE "8912CBSAN" // (ARCHEQS21) ROBINET D'ARRÊT McGUIRE MODÈLE "H165LKN3"
E-7	ÉVIER À VENIR	FRANKE	LBD6410PCB-1	FINI SATINÉ NO4 ACIER INOXYDABLE TYPE 304	ACCESSOIRES ROBINETTERIE "DISTEX MODÈLE VM-200-S8". SIPHON McGUIRE MODÈLE "8912CBSAN" // (ARCHEQS21) ROBINET D'ARRÊT McGUIRE MODÈLE "H165LKN3"
B-1	BAIN	MAAX	ALLIA TS-6032 107001-000-001-001	BLANC EN ACRYLIQUE	ACCESSOIRES MITIGEUR THERMOSTATIQUE ET ROBINETTERIE POWERS MODÈLE "ES-P-#700.FR". AJUSTE À 88°C. ROBINETTERIE CHROME POUR BAIN DOUCHE. SHOWER HEAD POWERS MODÈLE "141-919 @ 141-163"
B-2	BAIN	MAAX	148006-000-002-294	BLANC EN ACRYLIQUE	ACCESSOIRES MITIGEUR THERMOSTATIQUE ET ROBINETTERIE POWERS MODÈLE "ES-P-#700.FR". AJUSTE À 88°C. ROBINETTERIE CHROME POUR BAIN DOUCHE. SHOWER HEAD POWERS MODÈLE "141-919 @ 141-163"
D-1	DOUCHE EN ALCOVE	MAAX	ALLIA SH-6034 107003-000-001-002	BLANC	ACCESSOIRES MITIGEUR THERMOSTATIQUE ET ROBINETTERIE POWERS MODÈLE "ES-P-#700.FR". AJUSTE À 88°C. ROBINETTERIE CHROME POUR BAIN DOUCHE. SHOWER HEAD POWERS MODÈLE "141-919 @ 141-163". PORTE DE DOUCHE MAAX (134564-900-084-000).
LI-1	LAVÉRIE VAISSELLE	LAMBER	L21-EK	STAINLESS	-ROBINETTERIE "DISTEX MODÈLE VM-200-S8".
LI-2	LAVÉ-VAISSELLE	HOBART	AM15VL	-	-
DPE	RENOVI DE PLANCHER ENTONNOIR	SMITH	SÉRIE 2005A-3580NB-P	-	-RACCORD POUR AMORCEUR DE SIPHON "P".
RAE	PRISE D'EAU MURALE ENCASTRÉE ET ANTIGEL POUR L'EXTÉRIEUR	SMITH	SÉRIE 5509QT	-	-LONGUEUR À DÉTERMINER SELON L'ÉPAISSEUR DU MUR.
CU-1	CUVE SUR SOL	ZURN	Z1996-24	STAINLESS STEEL	-ROBINET MODÈLE DELTA "Z8C2384". -COMPLÈT AVEC SIPHON ET VALVES D'ALIMENTATION
CU-2	CUVE SUR PATTES	ELM MUSTEE	6 71031 00057 6	PLASTIQUE	-ROBINET MODÈLE ZURN "Z812JL-XL". -COMPLÈT AVEC SIPHON ET VALVES D'ALIMENTATION
CE-1	CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE	GIANT	1825TE-3F7M	-	-CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE 40 GALLONS, 3.0 KW @240VOLTS.
CE-2	CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE	GIANT	130E-3R7M	-	-CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE 40 GALLONS, 3.0 KW @208VOLTS.
RE	RÉSÉROIR D'EXPANSION	ARMSTRONG	AX-40	-	-RÉSÉROIR D'EXPANSION DE 16"Ø ET 33" DE HAUT CAPACITÉ DE 20.2USGPM
BP-1	PUISSARD AVEC POMPE D'ÉGOUT SUBMERSIBLE	ZOELLER	1 POMPE WASTE-MATE 264	-	-POUR INSTALLATION VOIR DÉTAIL AU PLAN P01 -PANNÉAU DE CONTRÔLES SIMPLEX NO. 10-0125 -COMPLÈT AVEC FLOTTES -BASSIN EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ AVEC COUVERCLE ÉTACHE DE MARQUE "LECUVER 900mm" ET 84" DE PROFOND.
BP-2	PUISSARD AVEC POMPE PLUVIALE SUBMERSIBLE	ZOELLER	J161 X 2 208V/3PH 6.4A RACC. SUR URGENCE	-	-POUR INSTALLATION VOIR DÉTAIL AU PLAN P01 -PANNÉAU DE CONTRÔLES DUPLEX NO. FM3459 COMPLÈT AVEC FLOTTE DE TRÈS HAUT NIVEAU SEULEMENT. -BASSIN EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ AVEC COUVERCLE ÉTACHE DE MARQUE "LECUVER 900mm" ET 72" DE PROFOND.
BP-3	PUISSARD AVEC POMPE D'ÉGOUT SUBMERSIBLE	MYERS	2 POMPE WHRS-23 230V-3PH	-	-POUR INSTALLATION VOIR DÉTAIL AU PLAN P01 -PANNÉAU DE CONTRÔLES DUPLEX NO. CE-23D -COMPLÈT AVEC FLOTTES -BASSIN EN BÉTON PRÉFABRIQUÉ AVEC COUVERCLE ÉTACHE DE MARQUE "LECUVER 900mm" ET 72" DE PROFOND.

NOTES:

ACCESSOIRES DE PLOMBERIE				
ROBINETTERIE ET CLAPETS DE RETENUE				
TYPES	DIAMÈTRE		MODÈLE	MANUFACTURIER
	DE po (mm)	À po (mm)		
ROBINET À VANNE	1/2 (13)	2 (50)	428 ET 431 (FILETÉS) 24 ET 25 (FILETÉS) 293 (FILETÉS) 468 ET 469 (BRIDES) 79 (BRIDES) 421A (BRIDES)	CRANE KITZ RED-WHITE CRANE KITZ RED-WHITE
ROBINET À SOUPAPE	1/2 (13)	2 (50)	141 (FILETÉS) 175 (FILETÉS) 214 (FILETÉS) 351 (BRIDES) 79 (BRIDES) 400A (BRIDES)	CRANE KITZ RED-WHITE CRANE KITZ RED-WHITE
CLAPET DE RETENUE	1/2 (13)	2 (50)	1242 (SOUDÉS) 39 (SOUDÉS) 37 ET 137 (FILETÉS) 22 ET 29 (FILETÉS) 238 ET ND (FILETÉS) 373 ET 398 (BRIDES) 373 (BRIDES) 78 ET ND (BRIDES) 455A (BRIDES)	CRANE KITZ RED-WHITE CRANE KITZ RED-WHITE
ROBINET À BILLE	1/2 (13)	3 (76)	9222 (SOUDÉS) 59 (SOUDÉS) 5048 (SOUDÉS) 5022 (FILETÉS) 58 (FILETÉS) 5044 (FILETÉS)	CRANE KITZ RED-WHITE CRANE KITZ RED-WHITE
ROBINET D'ÉQUILIBRAGE	1/2 (13)	2 (50)	CBV-1 (FILETÉS) CBV-5 (SOUDÉS) CBV-F5 (BRIDES) CBV-F4 (BRIDES)	ARMSTRONG OU ÉQUIVALENT PRESO
ROBINET PAPILLON	2 (50)	6 (152)	6122-EL (BRIDES) 9188S-2 (BRIDES) (EPDM/LUG TYPE)	KITZ RED-WHITE
REGARD DE NETTOYAGE ET PORTE D'ACCÈS				
TYPES	DESCRIPTION	MODÈLE	MANUFACTURIER	
REGARD DE NETTOYAGE (RN)	BÂTI ET BRIDE D'ANCRAGE EN FONTE DUCO, CADRE ET COUVERCLE EN BRONZE NICKELÉ. BOUCHON SECONDAIRE AMOVIBLE. ÉQUIVALENT EN PVC-DWV ACCEPTÉ.	SÉRIE 4020	SMITH	
REGARD DE NETTOYAGE POUR COLONNE (RN)	TE DE REGARD EN FONTE ET BOUCHON FRUSÉ EN BRONZE, ÉQUIVALENT EN PVC-DWV ACCEPTÉ.	SÉRIE 4510	SMITH	
PORTE D'ACCÈS UNIVERSELLE (PA)	PENTURE À PIANO DISSIMULÉE. EN ACIER INOXYDABLE POUR MURS DE TUILLES. EN ACIER AVEC COUCHE D'APPRÊT POUR LES AUTRES MURS. ACIER CALIBRE 14.	SÉRIE UF-5000	ACUDOR	
PORTE D'ACCÈS COUPE-FEU (PA)	POUR MURS ET PLAFONDS, CERTIFIÉS ULLULC, 1 1/2 HEURES, CLASSÉES "B". PENTURE DISSIMULÉE ET RECOUVERTE D'UN ÉMAIL CUIL COULEUR GRIS. ACIER CALIBRE 20 AVEC 2" DISSILANT.	SÉRIE FW-6500	ACUDOR	
AMORCEURS ET AMORTISSEUR				
TRAP/GUARD OU SURE SEAL	DISPOSITIF DE MAINTIEN DE GARDE D'EAU DE TYPE À INSERTION DANS LE CORPS DE LAVABO. POUR DES ALVALORS DE 3" ET MOINS.	-	-	-
AMORCEUR DE SIPHON AUTOMATIQUE	DISPOSITIF DE MAINTIEN DE GARDE D'EAU AUTOMATIQUE POUR ALVALOR DE 4" ET PLUS. POUR UN OU DEUX ALVALORS. RACC. 1/2" COMPLET AVEC FILTRE, DISPOSITIF ANTI-REFOULEMENT ET BRÈSE-VIDE.	PR-500	P.P.P. INC.	
AMORTISSEUR DE COUPS DE BÉLIER	FOURNIR UN AMORTISSEUR DE CHOCS SUR LES LIGNES D'ALIMENTATION EN EAU CHAUDE OU EN EAU FROIDE DIMENSIONNÉE SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER (VOIR TABLEAU CHAPRES) POUR TOUTES LES SOUPAPES À FERMETURE RAPIDE. SOUPAPES SOLENOÏDE ET APPARELS DE PLOMBERIE. INSTALLER L'AMORTISSEUR DE CHOCS EN POSITION VERTICALE SUR LA LIGNE D'ALIMENTATION ENTRE LES DEUX DERNIERS APPARELS POUR UNE LIGNE DE MOINS DE 20' (6.1M) ET AJOUTER UN DEUXIÈME AMORTISSEUR PRES DE LA SOURCE SI LA LIGNE A PLUS DE 20' (6.1M).	SÉRIE SC	P.P.P. INC.	
DIMENSION D'ALIMENTATION				
DIMENSION	UNITÉS	NO. MODÈLE	DIM. RACCORD	
A	1 - 11	SC-700	1 1/2" (38mm)	
B	12 - 32	SC-1000	1" (25mm)	
C	33 - 60	SC-1250	1-1/4" (32mm)	
D	61 - 113	SC-1500	1-1/2" (38mm)	
E	114 - 154	SC-2000	2" (51mm)	
F	155 - 330	-	-	

EXTINCTEURS PORTATIFS				
MODÈLE	TYPE	CAPACITÉ	EMPLACEMENT	INSTALLATION
WBEL-ABC10WH-10 "STRIKE FIRST"	ABC	10 lbs (4.5 Kg)	NFPA 10	CABINET SEMI-ENCASTRÉ CPH-CE-950-1 "INDUSTRIES C.F.H."
WBEL-ABC10WH-10 "STRIKE FIRST"	ABC	10 lbs (4.5 Kg)	NFPA 10	AVEC SUPPORT MURAL
CLASSE K "INDUSTRIES C.F.H."	K	6 litres	CUISINE	AVEC SUPPORT MURAL

NOTES:

- FOURNIR ET INSTALLER LES EXTINCTEURS PORTATIFS SELON LA NORME NFPA 10.
- FOURNIR LA QUANTITÉ SUFFISANTE D'EXTINCTEURS POUR COUVRIR LA SURFACE ENTÈRE DU BÂTIMENT, OÙ ILS SONT MONTRÉS OU NON AUX PLANS.
- LA DISTANCE MAXIMALE DE PARCOURS, SANS OBSTACLES, VERS TOUT POINT DU BÂTIMENT EST DE 75'-0".
- AVISER L'INGÉNIEUR LORSQU'IL Y A LIEU DE DÉPLACER L'EMPLACEMENT INDICÉ AUX PLANS.

TABLEAU DE TUYAUTERIE / PLOMBERIE					
SERVICES	APPLICATION	DIA. n°	TUYAU	JOINTS ET RACCORDS	TYPE D'ISOLANT (VOIR TABLEAU)
ÉGOUT PLUVIAL ET SANITAIRE	EXTÉRIEUR SOUTERRAIN	4" ET 6"	PVC DR-28	"RING-TITE"	NA
	INTÉRIEUR SOUTERRAIN	6" ET 8" ET PLUS	PVC DR-35	"RING-TITE"	
ÉGOUT PLUVIAL ET SANITAIRE	AU-DESSUS DU SOL	4" ET PLUS	FONTE B-70 VERTICAL	JOINTS MÉCANIQUES	T5
	AU-DESSUS DU SOL	4" ET PLUS	ABS HORIZONTAL GARAGE	SOUDÉS AU SOLVANT	
ÉGOUT SANITAIRE ET ÉVENT	AU-DESSUS DU SOL	3" ET MOINS	FONTE B-70 VERTICAL	SOUDEUR ET ANNEAUX SOUS	T5
	AU-DESSUS DU SOL	3" ET MOINS	PVC DWV GARAGE	SOUDÉS AU SOLVANT	
EAU FROIDE EAU CHAUDE RÉGULATION CLIMATISATION CHAUFFAGE	SOUTERRAIN	2" ET MOINS	CUIVRE TYPE "K"	ARGENT	NA
	AU-DESSUS DU SOL	2 1/2" ET PLUS	FONTE DUCTIBLE OU CUIVRE TYPE "K"	MÉCANIQUE	NA
EAU FROIDE EAU CHAUDE RÉGULATION CLIMATISATION CHAUFFAGE	AU-DESSUS DU SOL	TOUT	CUIVRE RIGIDE DE TYPE "L"	8/8 ÉTAÏN-ANTIMOINE RACCORDS À EXPANSION (PROPEX)	T1
	AU-DESSUS DU SOL	3" ET MOINS	AQUAPEX D'ÉPONGE	RACCORDS À EXPANSION (PROPEX)	NA

DRAINAGE DE FONDATION (DRAIN FRANÇAIS) PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

NOTES:

- LA TUYAUTERIE APPARENTE DE RACCORDEMENT DES APPARELS DOIT ÊTRE EN LATON CHROMÉ AVEC ROSAGE DE FINITION.
- LA TUYAUTERIE DE RENVOI D'UNION DOIT ÊTRE EN XFR. AUSAU 3" SOUS DALLE.
- LE TYPE DE TUYAUTERIE AUTORISÉ POUR LES COLONNES D'ÉGOUT SANITAIRE EST LA FONTE B-70 OU L'AMANTE CEMENT.
- TOUTE LA TUYAUTERIE DE ECOT DOIT ÊTRE ISOLÉ THERMIQUEMENT (CUIVRE OU PEU).

TABLEAU DES CALORIFUGES/ PLOMBERIE		
SERVICES	TYPE	DESCRIPTION DES TRAVAUX
EAU FROIDE DOMESTIQUE (50@17°C)	T1	SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
EAU CHAUDE DOMESTIQUE ET EAU CHAUDE RE-CIRCULÉE (50 @ 95°C)	T1	SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
RÉSEAU PLUVIAL HORS SOL (5°C ET MOINS)	T1	SUR TOUTE LA LONGUEUR. ÉPAISSEUR SELON LE TABLEAU DES ÉPAISSEURS.
CORPS DES ALVALORS DE TOIT (5°C ET MOINS)	T2 & T5	TOUTS LES DRAINS DE TOIT.
ÉVÉNEMENTS (5°C ET MOINS)	T1	5 METRES DANS TOUTS LES SENS. À PARTIR DE LA SORTIE AU TOIT.

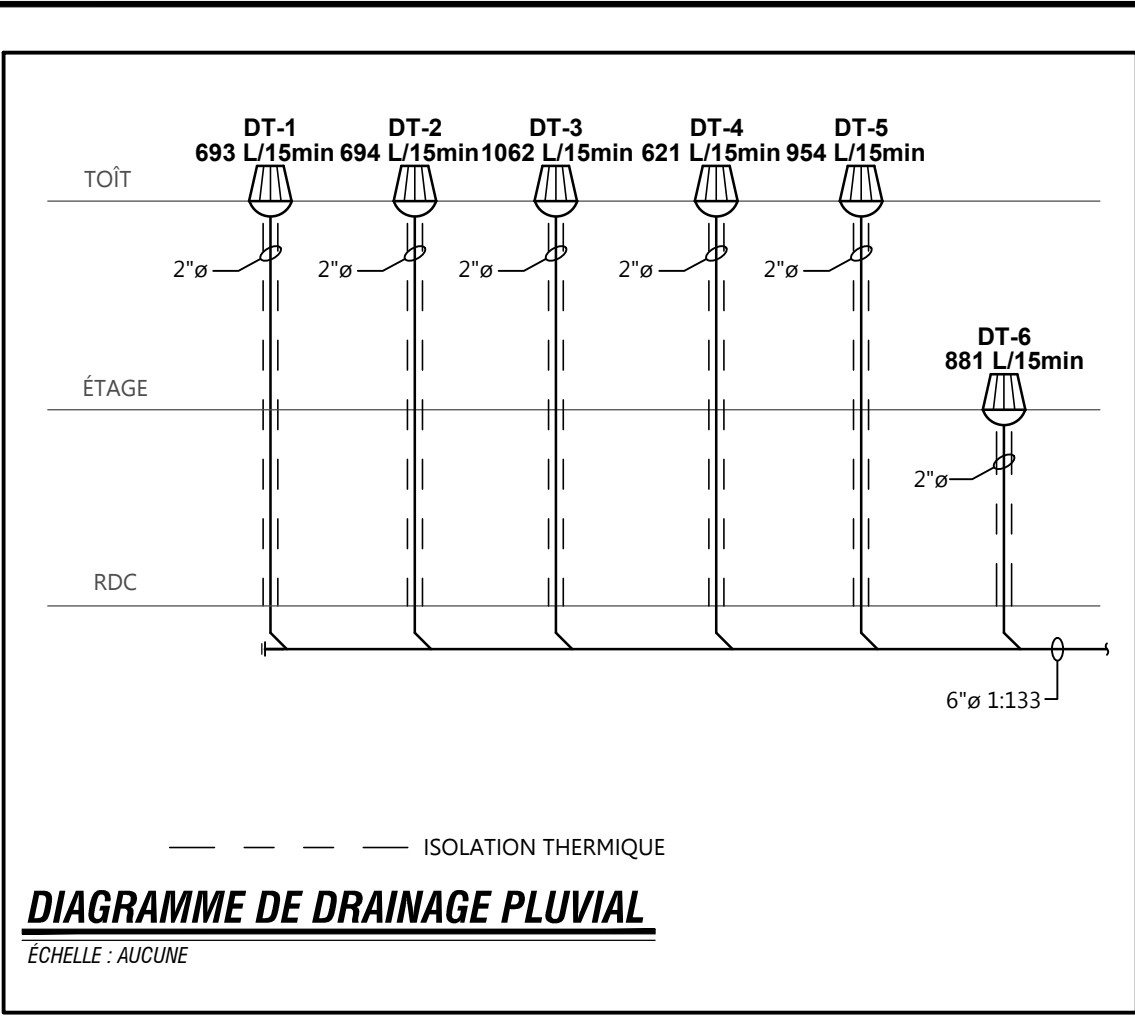
NOTES:

- T1: FIBRE DE VERRE RIGIDE PRÉFORMÉE AVEC COUPE VAPEUR INTÉRIÈRE EN USINE. POUR DES APPLICATIONS DE 40 @ 10°C
- T2: FIBRE DE VERRE SOUPLE (MATIAS) AVEC COUPE VAPEUR EN ALUMINUM RENFORCÉ INTÉRIÈRE EN USINE. POUR DES APPLICATIONS DE 0 @ 18°C
- T3: FIBRE MINÉRALE RIGIDE SANS AMIANTE. PRÉFORMÉE. POUR DES TEMPÉRATURES JUSQU'À 240°C.
- T4: ÉLASTOMÈRE POUR DES APP. CATALYTIQUE -18@11°C.
- T5: MOUSSE DE POLYPROPYLENE. POUR DES APPLICATIONS DE -18 @ 7°C.
- T6: SILICATE DE CALCIUM POUR DES TEMPÉRATURES DE FONCTIONNEMENT JUSQU'À 100°C.
- T7: VERRE CELLULAIRE RIGIDE POUR DES TEMPÉRATURES DE FONCTIONNEMENT JUSQU'À 482°C.

L'ENTREPRENEUR EN CALORIFUGES DOIT ÊTRE MEMBRE EN RÉGÈLE DE L'ASSOCIATION D'ISOLATION DU QUÉBEC (A.I.Q.) EFFECTUER LES TRAVAUX SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

TOUTE LA TUYAUTERIE, DANS LES ENDROITS APPARENTS, DOIT ÊTRE FINIS AVEC UN CANEVAS PARE-FLAMME ET UN ENDUIT APPROPRIÉ.

TEMPÉRATURE DE TUILLES EN °C	DN 25 & MOINS			DN 32 @ 50			DN 62 @ 100			DN 125 & 150			DN 200 & PLUS		
	T1.8	T1.6	T1.4	T1.8	T1.6	T1.4	T1.8	T1.6	T1.4	T1.8	T1.6	T1.4	T1.8	T1.6	T1.4
178 à 180	NA	NA	64	102	NA	NA	64	102	NA	76	127	NA	NA	89	140
181 à 176	64	NA	64	102	64	NA	76	102	76	NA	89	140	89	NA	140
127 à 150	51	NA	51	89	64	NA	64	NA	64	102	76	NA	76	127	NA
96 à 120	38	NA	38	64	38	NA	38	64	51	NA	51	89	51	89	NA
40 à 85	25	NA	25	40	25	NA	25	40	38	NA	38	64	38	64	NA
(18 à 71)	32	NA	32	NA	32	NA	32	NA	51	NA	51	NA	51	NA	NA
5 à 13	13	19	13	NA	25	32	25	NA	25	32	25	NA	25	32	25
-15 à 4.99	25	32	25	NA	38	51	38	NA	38	51	38	NA	38	51	38



APPAREILS	EAU			
	FROIDE	CHAUDE	RENOVI	ÉVÈNT
LAVABO	1/2"	1/2"	1 1/2"	1 1/2"
ÉVIER	1/2"	1/2"	1 1/2"	1 1/2"
BAIN	1/2"	1/2"	1 1/2"	-
DOUCHE	1/2"	1/2"	2"	1 1/2"
CABINET D'AISANCE	1/2"	-	3"	-
URINOIR	1/2"	-	1 1/2"	1 1/2"
CUVE DE LAVAGE	1/2"	1/2"	1 1/2"	1 1/2"
BAC D'ENTRETIEN	1/2"	1/2"	3"	1 1/2"
ROBINET D'ARR. EXTÉRIEUR	1/2"	-	-	-

NOTES:

- À MOINS INDICATION CONTRAIRE, LES DRAINS OUVERTS ET LES DRAINS DE PLANCHER ONT UNE DIMENSION DE 3"
- TOUTE LA TUYAUTERIE D'EAU FROIDE OU D'EAU CHAUDE NON COTÉE AUX PLANS OU NON INDICÉE DANS LE TABLEAU CI-HAUT, AURA 1/2"
- TOUTE LA TUYAUTERIE D'ÉVÈNT ET DE DRAINAGE HORS TERRE NON COTÉE AUX PLANS AURA 1 1/2" ET AUCUNE
- TUYAUTERIE DE DRAINAGE SOUS TERRE NON COTÉE AUX PLANS AURA MOINS DE 2"
- FAIRE LÉTANCHÉITÉ AUTOUR DES APPARELS DE PLOMBERIE À L'AIDE D'UN SILICONE TRANSPARENT OU DE COLLEUR BLANCHE EX. LAVABO, TOILETTE, BAU PLANCHER, BAINOIRE, ÉVÈNT, ETC.
- FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES RACCORDEMENTS NÉCESSAIRES POUR LE BON FONCTIONNEMENT D'UN LAVE-VAISSELLE.

Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUS-TRAITANT.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.



**CMI** - MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ - ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE

Le Groupe CMI Experts-Conseils Inc.  
540 Ave. Des Hautes-Hermines, C.P. 10120  
116 500-200-2888 / 514-450-2288  
info@groupcmi.com

**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOUVELLE-FRANCE INC.**  
Licence R.B.Q. 8352-1930-01  
Tél. : 418-614-4964

Projet **NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
131 Rue des Dominicaines  
Ville de Québec, G1E 6S8

PLOMBERIE

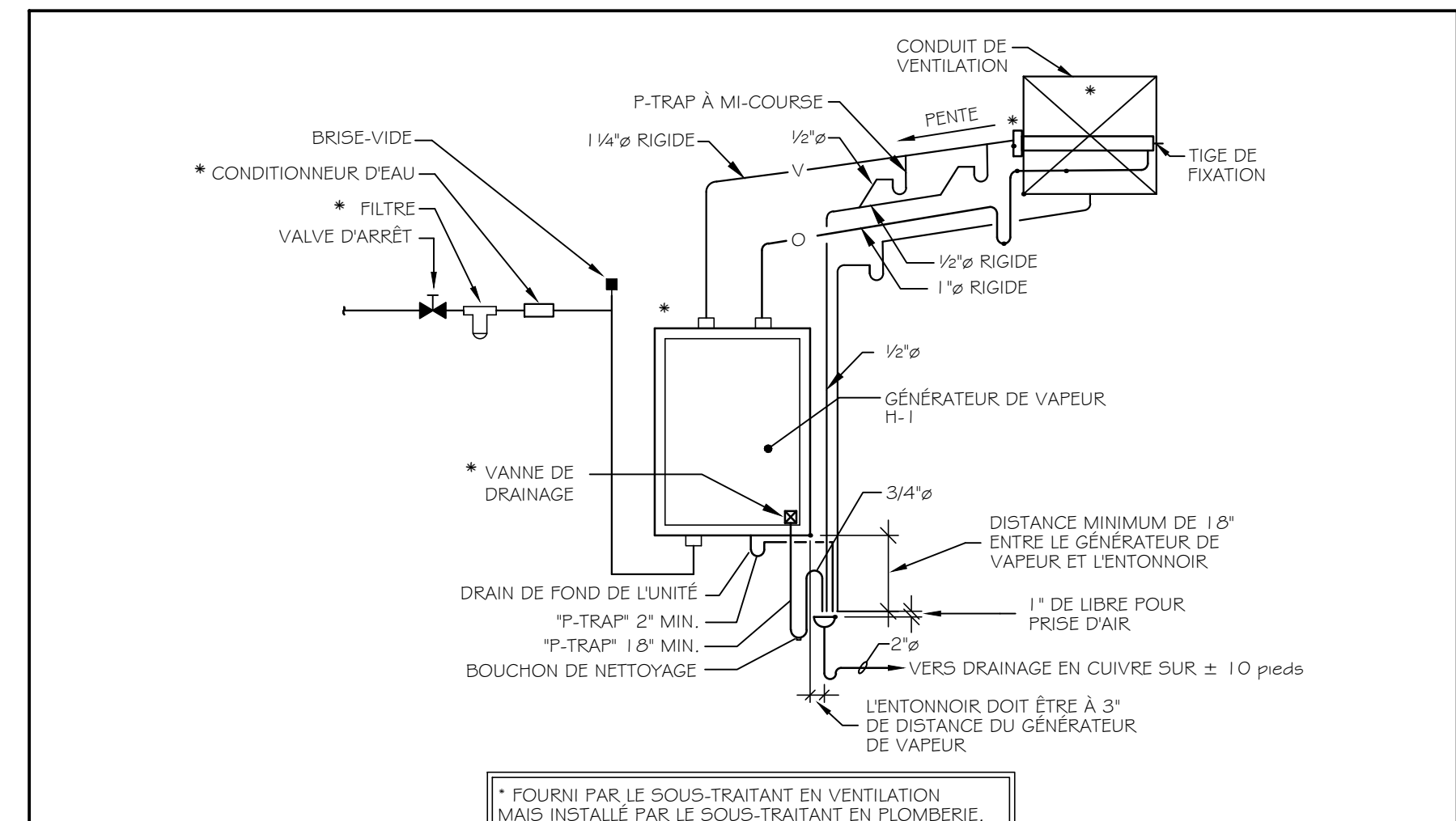
Dessin **DÉTAILS ET TABLEAUX**

Sceau

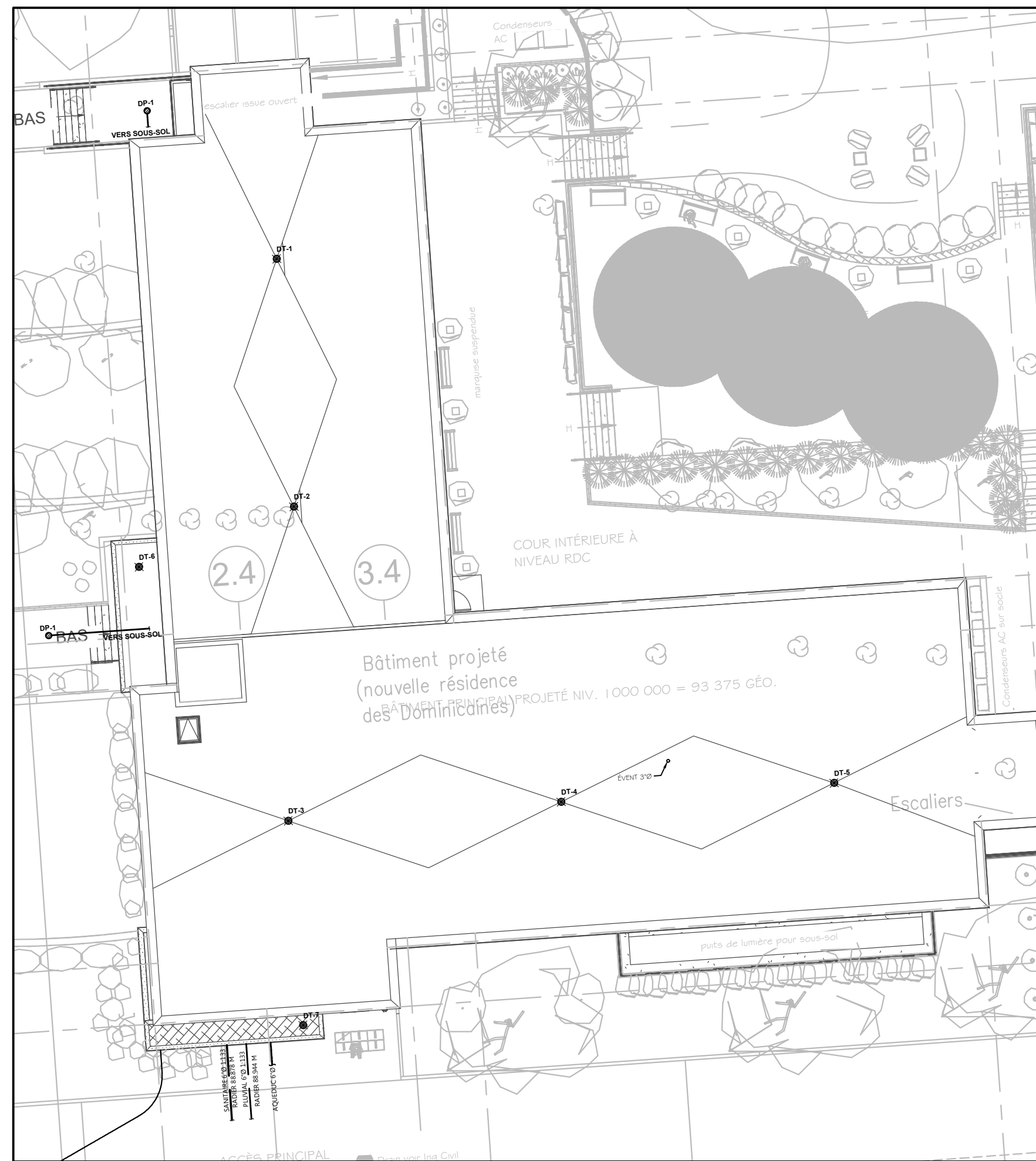
Dessinateur **J. RIOUX**  
Technicien **F. B. MORISSETTE** Échelle **INDIQUÉE**

Ingénieur **C. MORISSETTE** Date **AOÛT 2025**

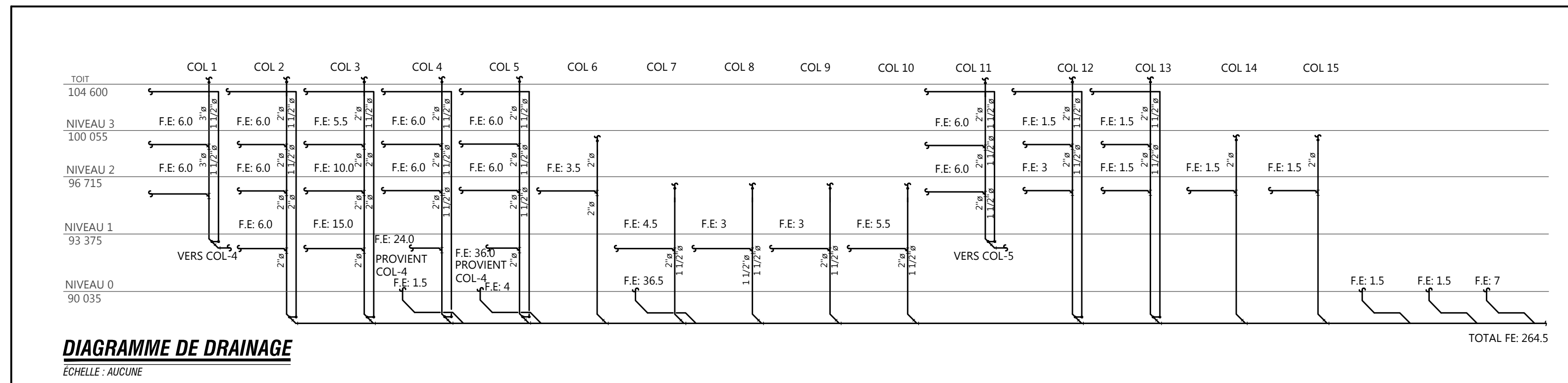
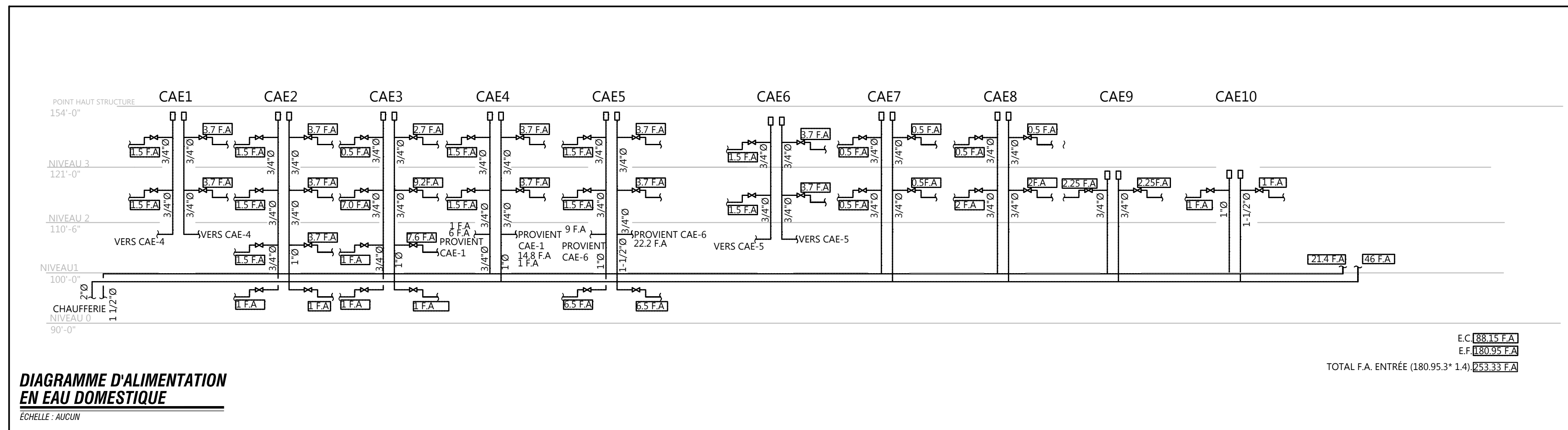
Projet 25848



**DÉTAIL DE RACCORDEMENT DES HUMIDIFICATEURS À DISTRIBUTION SIMPLE**  
ÉCHELLE : AUCUNE



**PLAN D'IMPLANTATION**  
ÉCHELLE : 1/200



Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par



Ingénieur  
**CML** - MÉCANIQUE - ÉLECTRICITÉ - ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE  
 Le Groupe CMI Experts-Consultants Inc.  
 540, rue de la Haute-Industrie, Québec, QC G2H 2G5  
 Tél. 418-210-2988, Fax 418-210-2989, Web@cmiconsultants.com

Client  
**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOUVELLE-FRANCE INC.**  
 Usance R.B.Q. : 6552-1930-01  
 Tél. : 418-614-4964

Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
 131 Rue des Dominicaines  
 Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**

Dessin  
**IMPLANTATION ET DÉTAILS**

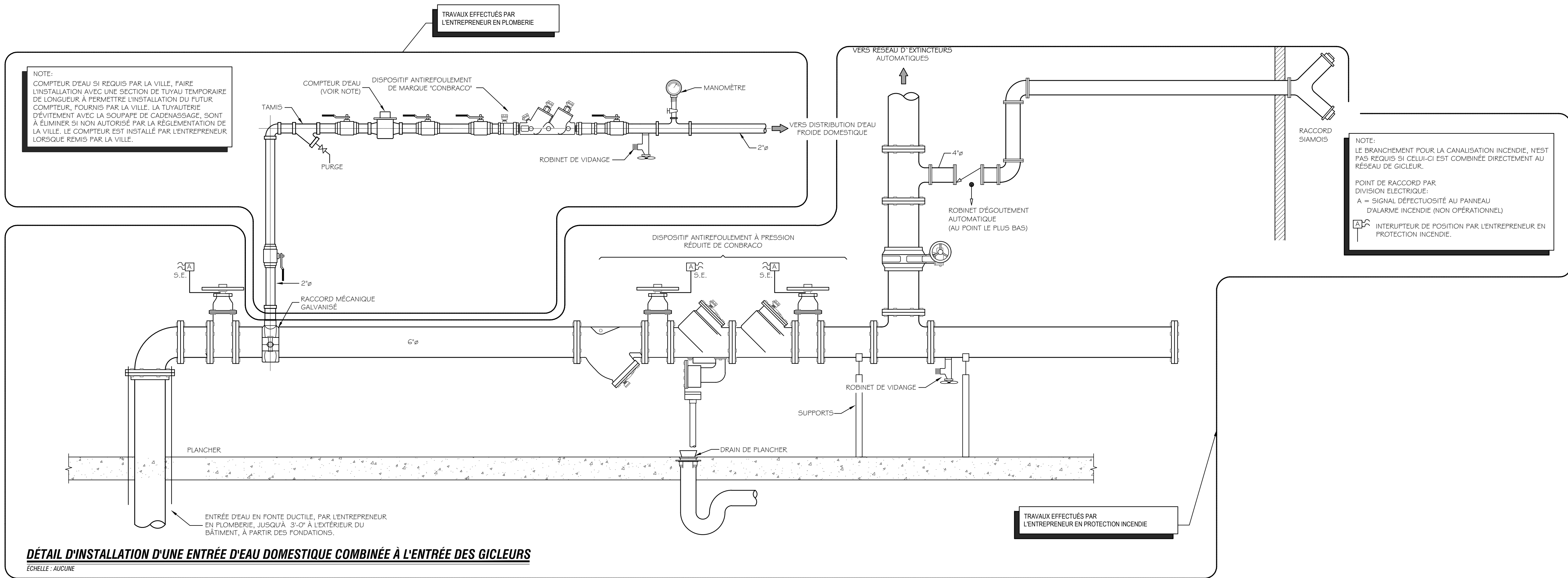
Scéau

Dessinateur J. RIOUX  
 Technicien F. B. MORISSETTE Échelle INDIQUÉE

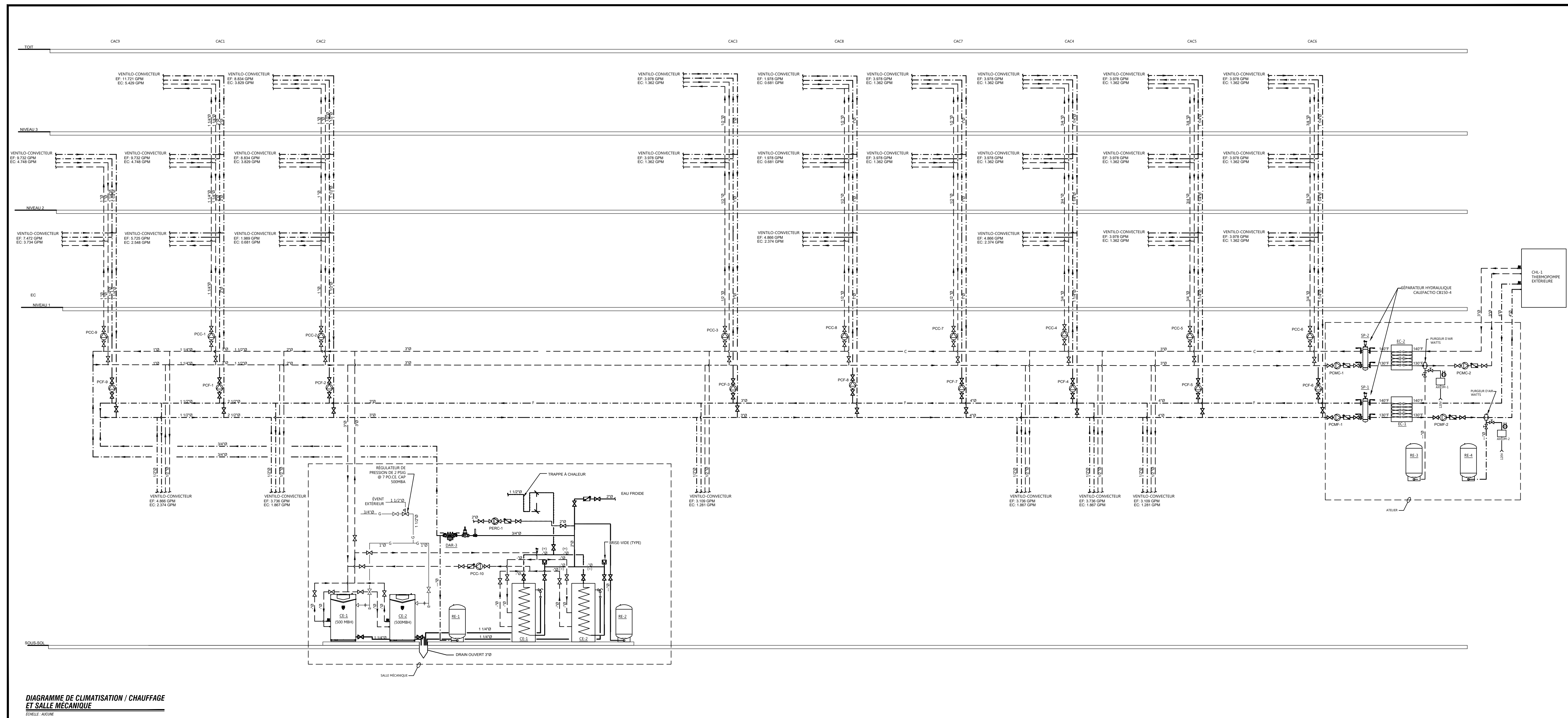
Ingénieur C. MORISSETTE Date AOÛT 2025

Projet 25848

No. DAO 25848\_P03.DWG Dessin P-03



CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.



**DIAGRAMME DE CLIMATISATION / CHAUFFAGE ET SALLE MÉCANIQUE**  
 CONSULT: 2024

**Note:**  
 Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

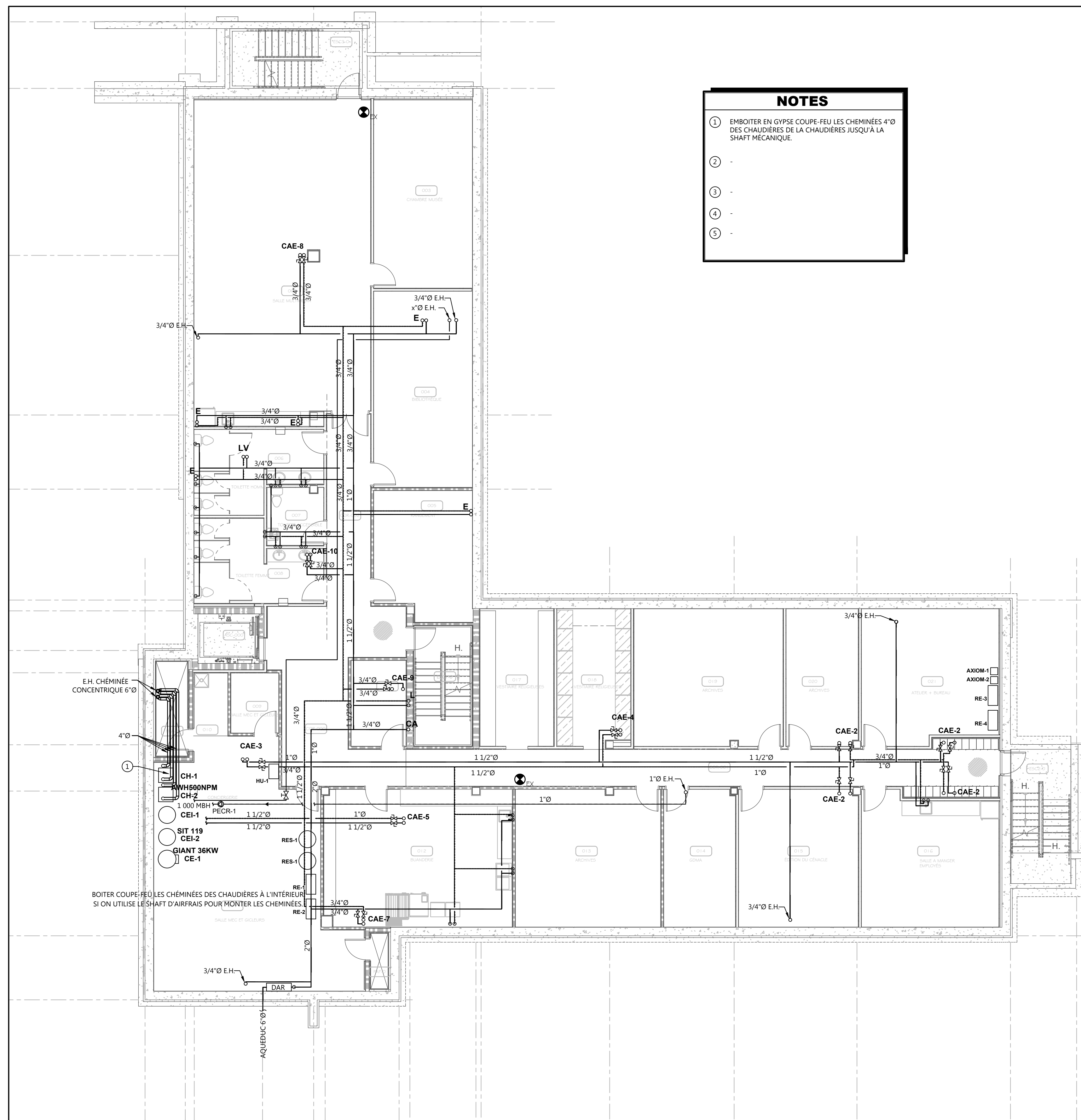


**Projet**  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
 131 Rue des Dominicaines  
 Ville de Québec, G1E 6S8

**Dessin**  
**PLOMBERIE**  
 DÉTAILS ET TABLEAUX

Dessinateur	S. ESSAKHI	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE		
Projet	25848		
No. DAO	25848_P04.DWG	Dessin	P-04

TABLEAU DE POMPES							
IDENT.	MARQUE	MODÈLE	DEBIT (L/SPM)	PRESSION (M #eau)	ALIMENTATION ÉLECTRIQUE		REMARQUES
					WATTS	(V/PH)	
PCMC-1,2	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCMC-1,2	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-1	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCF-1	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-2	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCF-2	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-3	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCF-3	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-4	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCF-4	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-5,6	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCF-5,6	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-7	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCF-7	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-8	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCF-8	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-9	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCF-9	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCC-10	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-
PCCR-1	GRUNDFOS	ALPHA HMR 1.5-55 597	9.65	28.1	32	120V/60	-



**NOTES**

- ① EMBOTER EN GYPSE COUPE-FEU LES CHEMINÉES 4"Ø DES CHAUDIÈRES DE LA CHAUDIÈRE JUSQU'À LA SHAFT MÉCANIQUE.
- ② -
- ③ -
- ④ -
- ⑤ -

**EAU DOMESTIQUE: NIVEAU 0**  
ÉCHELLE : 1:100

Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
 Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.



Ingénieur  
**CMI** | MÉCANIQUE  
 ÉLECTRICITÉ  
 ÉTUDE ÉNERGÉTIQUE  
 Le Groupe CMI Experts-Consili Inc.  
 140 Ave. de l'Énergie, Québec, Q.C.  
 Tél. 418-210-2988, Fax 418-210-2989  
 web@cmiconsili.com

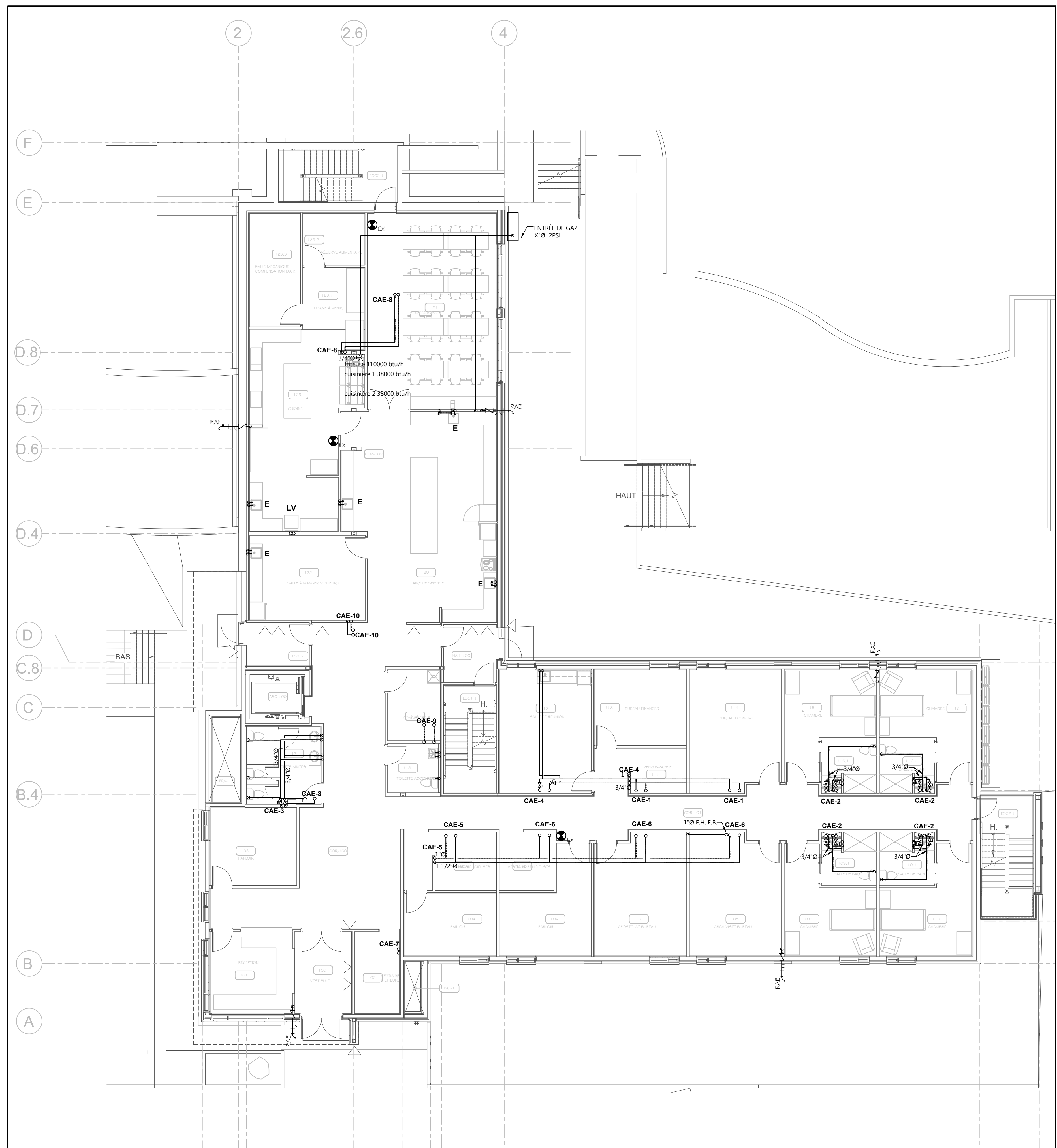
Client  
**SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOUVELLE-FRANCE INC.**  
 Usine P.É.C. #352-1300-01  
 Tél. : 418-814-4964

Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
 131 Rue des Dominicaines  
 Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**  
 Dessin  
 EAU DOMESTIQUE  
 NIVEAU 0

Scéau

Dessinateur	J. RIOUX	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE	Projet	25848
No. DAO	25848_P05.DWG	Dessin	P-05



**EAU DOMESTIQUE: NIVEAU 1**  
ÉCHELLE: 1:100

Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES  
 FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES  
 FINS DE SOUMISSION.

Note:  
 Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par

Architecte

Ingénieur

Le Groupe CMI Experts-Consults Inc.  
 140 Ave. de la Haute Montagne, Québec  
 Tél. 410-210-2988, Fax 410-210-2989  
 Web@experts.com

Client

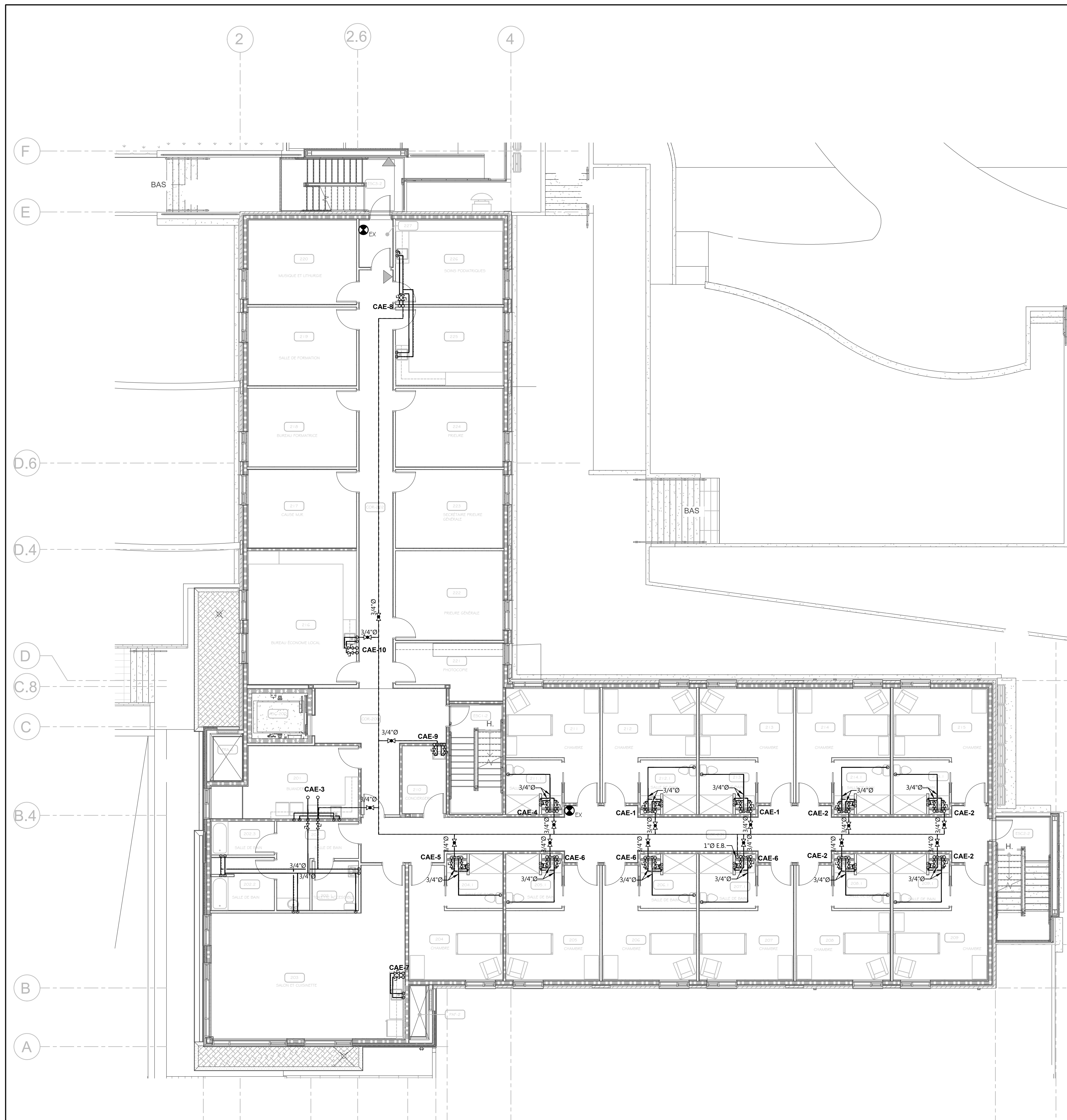
Société Immobilière  
 NOUVELLE-FRANCE INC.  
 Usance P.É.C. 8352-1300-01  
 Tél. : 418-814-1964

Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
 131 Rue des Dominicaines  
 Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**  
 Dessin  
 EAU DOMESTIQUE  
 NIVEAU 1

Sceau

Dessinateur	J. RIOUX	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE	Projet	25848
No. DAO	25848_P06.DWG	Dessin	P-06



**EAU DOMESTIQUE: NIVEAU 2**  
ÉCHELLE : 1:100

Plan cité

CE DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
CE DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

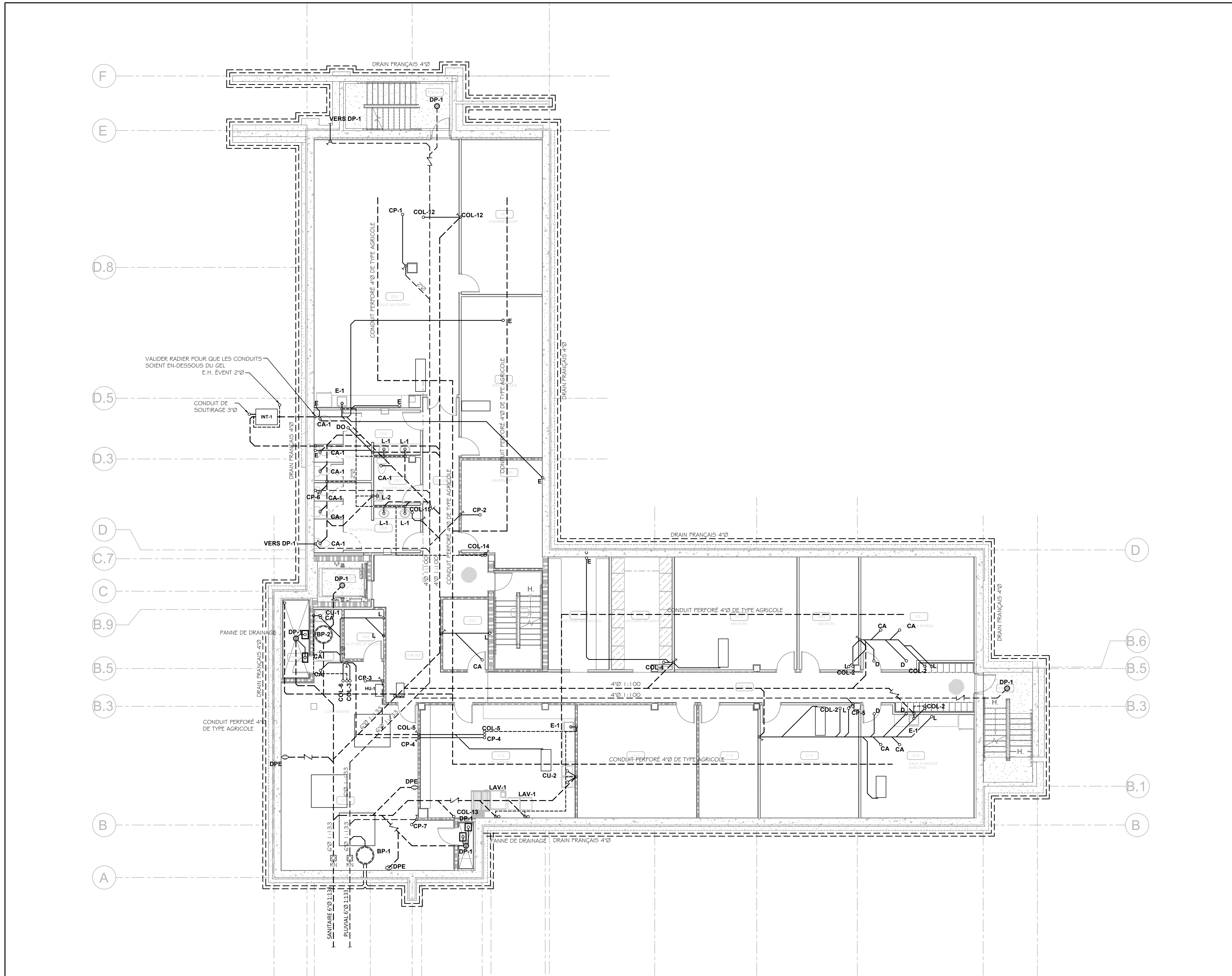


Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
131 Rue des Dominicaines  
Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**  
Dessin  
EAU DOMESTIQUE  
NIVEAU 2

Dessinateur	J. RIOUX	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Projet	25848		
No. DAO	25848_P07.DWG	Dessin	P-07





**DRAINAGE: NIVEAU 0**  
ÉCHELLE: 1:100

Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.

**Note:**  
 Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par


Architecte



Ingénieur



Le Groupe CMI Experts-Conséls Inc.  
 540 av. de la Haute-Provence, Q1005  
 Tel: 410-210-2988, Fax: 410-210-2989  
 Web: www.cmi.com

Client



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOUVELLE-FRANCE INC.  
 Usine R.E.C. 8352-1300-01  
 Tél.: 418-814-1964

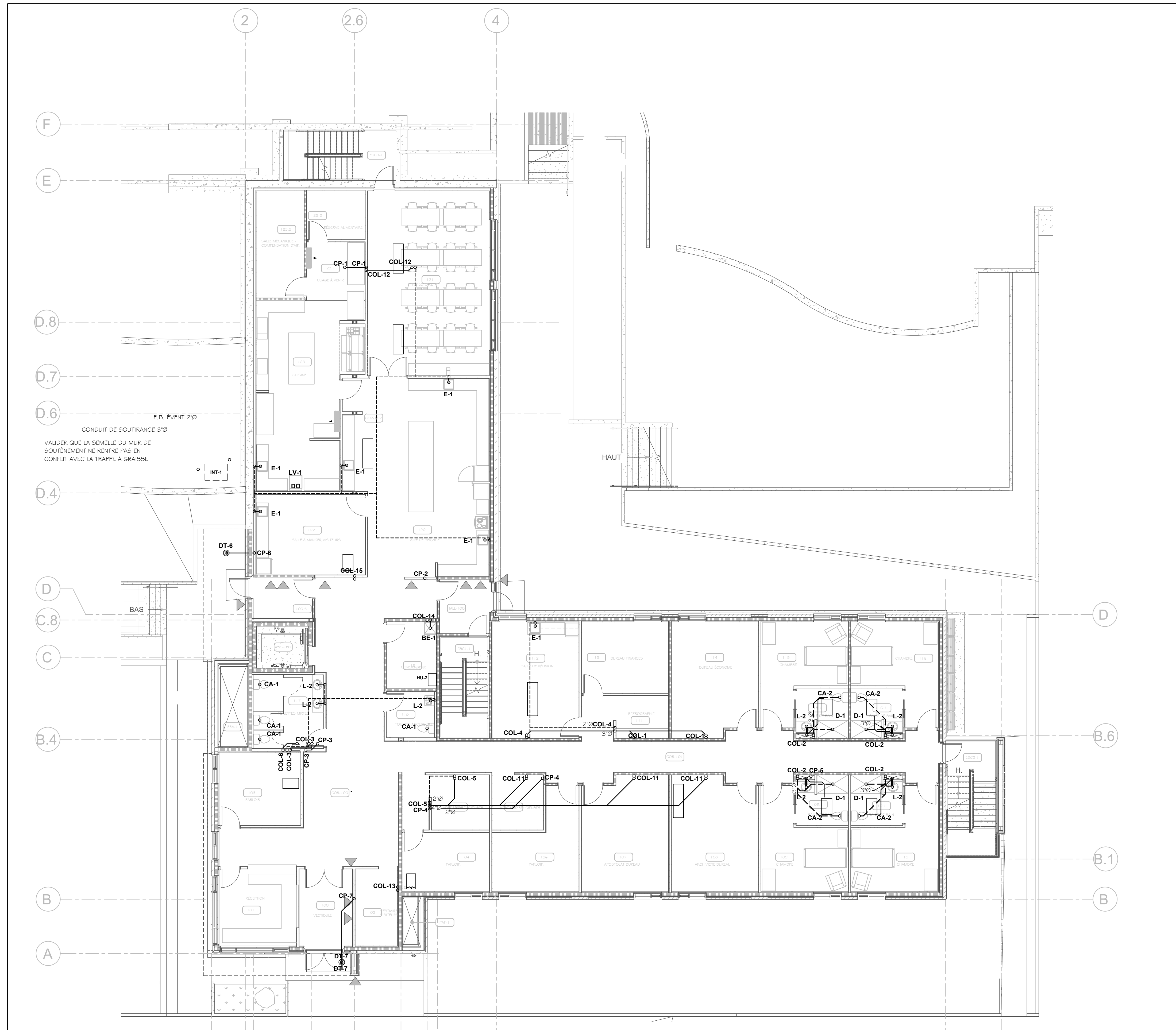
Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
 131 Rue des Dominicaines  
 Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**

Dessin  
**DRAINAGE NIVEAU 0**

Sceau

Dessinateur	J. RIOUX	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE	Projet	25848
No. DAO	25848_P09.DWG	Dessin	P-09



**DRAINAGE: NIVEAU 1**  
ÉCHELLE : 1:100

Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
 Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par

Architecte



Ingénieur



Le Groupe CMI Experts-Consults Inc.  
 140, av. de la Haute-Provence, Québec  
 Tél. 410-210-2988, Fax 410-210-2989  
 web@experts.com

Client



SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE NOUVELLE-FRANCE INC.  
 Usance R.E.C. #352-1300-01  
 Tél. : 418-814-1964

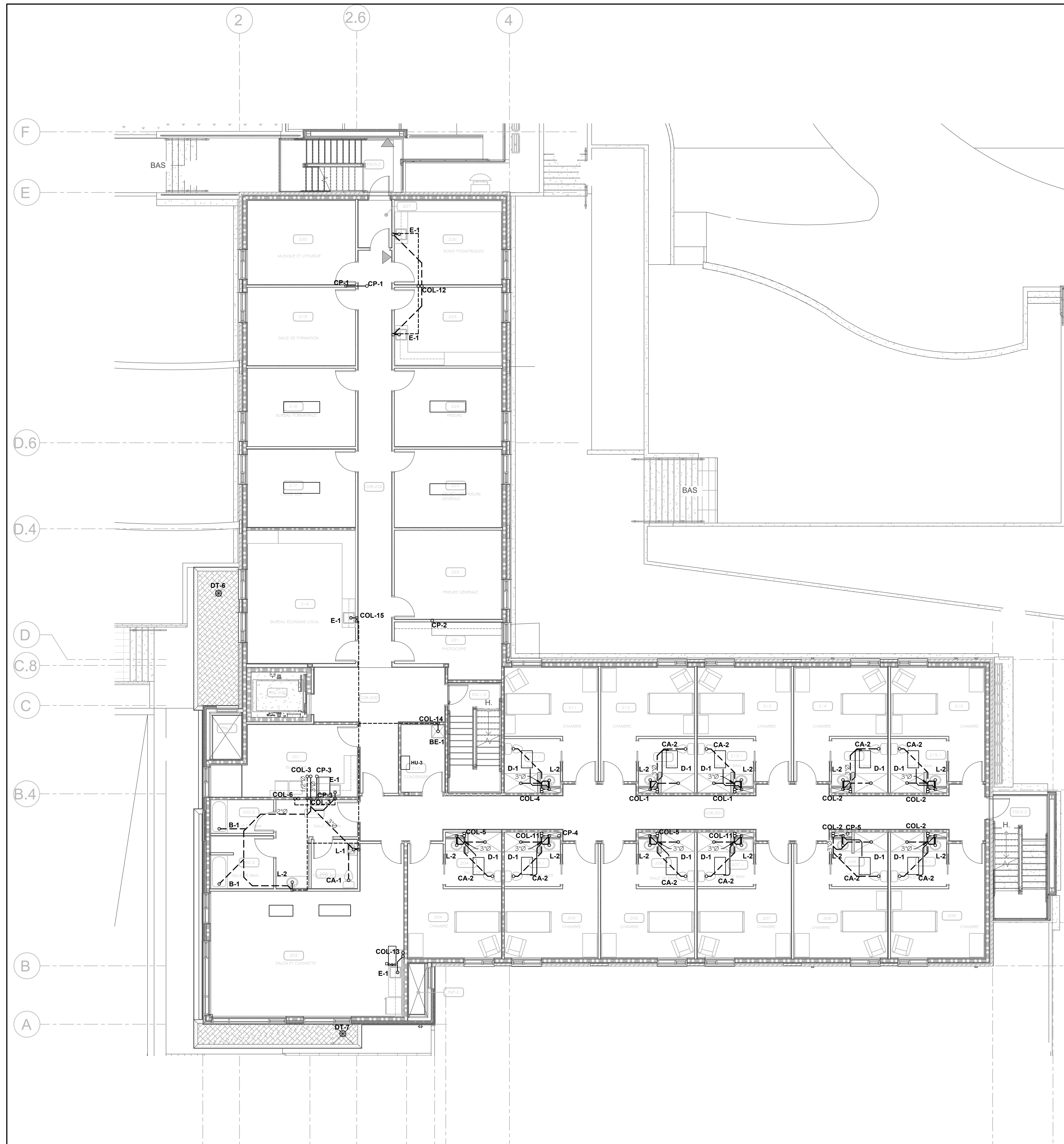
Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
 131 Rue des Dominicaines  
 Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**

Dessin  
**DRAINAGE NIVEAU 1**

Sceau

Dessinateur	J. RIOUX	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE	Projet	25848
No. DAO	25848_P10.DWG	Dessin	P-10



**DRAINAGE: NIVEAU 2**  
ECHELLE: 1:100

Plan clé

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.



Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
131 Rue des Dominicaines  
Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**

Dessin  
**DRAINAGE NIVEAU 2**

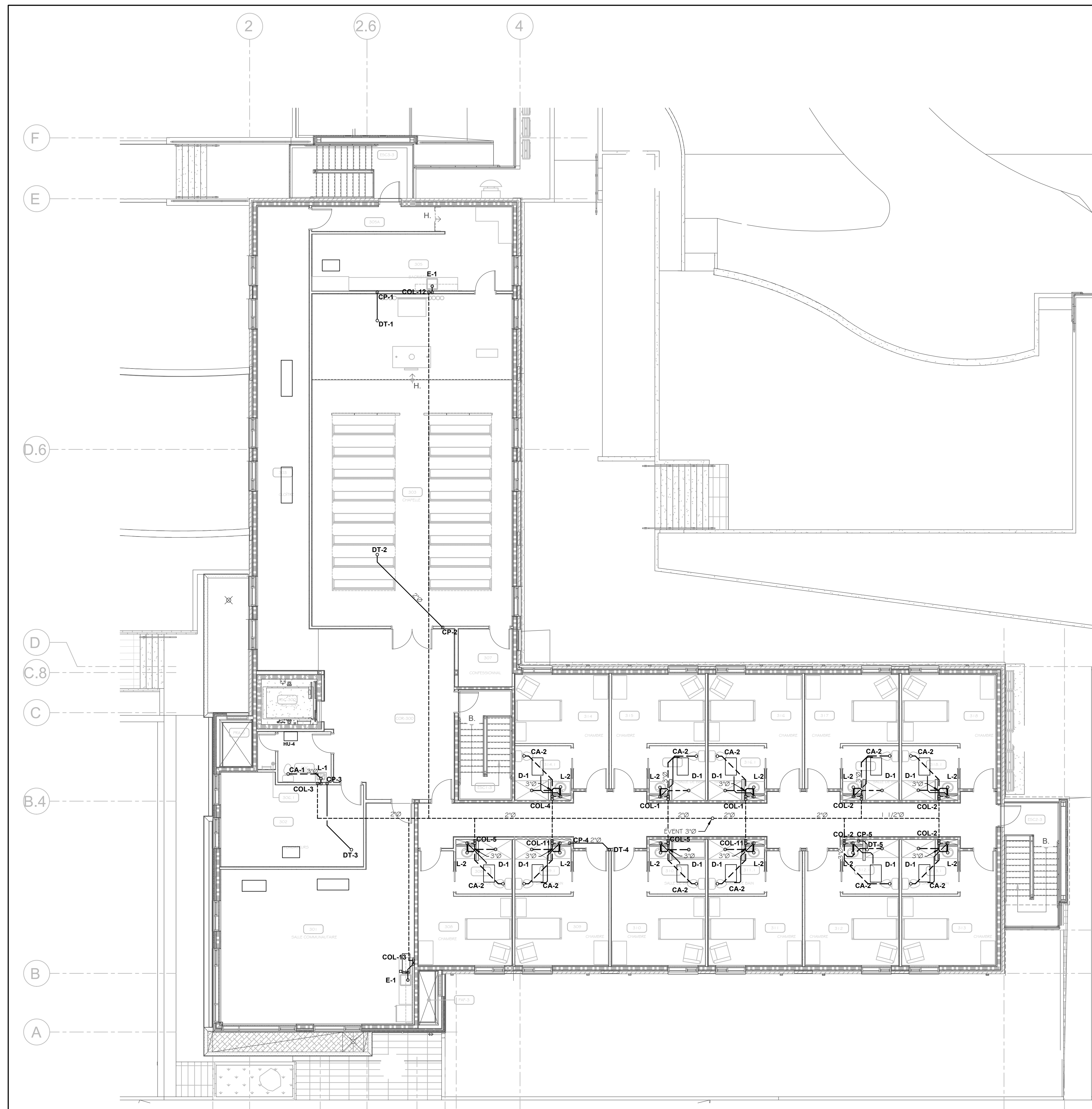
Sceau

Dessinateur J. RIOUX  
Technicien F. B. MORISSETTE Échelle INDIQUÉE

Ingénieur C. MORISSETTE Date AOÛT 2025

Projet 25848

No. DAO 25848\_P11.DWG Dessin P-11



**DRAINAGE NIVEAU 3**  
ÉCHELLE : 1:100

Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES  
 FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES  
 FINS DE SOUMISSION.

Note:  
 Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par



Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
 131 Rue des Dominicaines  
 Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**

Dessin  
**DRAINAGE NIVEAU 3**

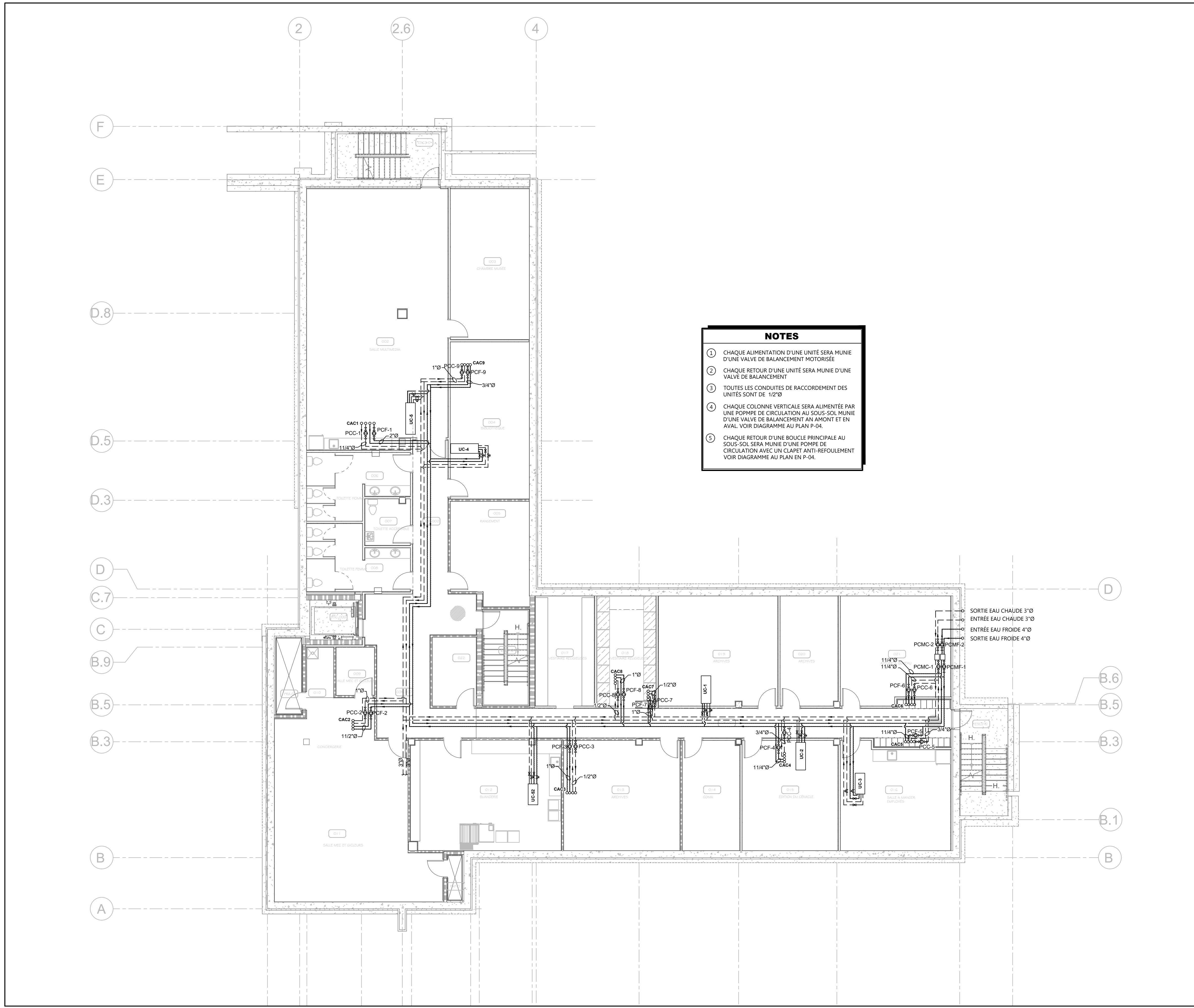
Sceau

Dessinateur J. RIOUX  
 Technicien F. B. MORISSETTE Échelle INDIQUÉE

Ingénieur C. MORISSETTE Date AOÛT 2025

Projet 25848

No. DAO 25848\_P12.DWG Dessin P-12



**NOTES**

- 1 CHAQUE ALIMENTATION D'UNE UNITÉ SERA MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT MOTORISÉE
- 2 CHAQUE RETOUR D'UNE UNITÉ SERA MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT
- 3 TOUTES LES CONDUITES DE RACCORDEMENT DES UNITÉS SONT DE 1/2"Ø
- 4 CHAQUE COLONNE VERTICALE SERA ALIMENTÉE PAR UNE POMPE DE CIRCULATION AU SOUS-SOL MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT AMONT ET EN AVAL - VOIR DIAGRAMME AU PLAN P-04.
- 5 CHAQUE RETOUR D'UNE BOUCLE PRINCIPALE AU SOUS-SOL SERA MUNIE D'UNE POMPE DE CIRCULATION AVEC UN CLAPET ANTI-REFOULEMENT - VOIR DIAGRAMME AU PLAN EN P-04.

**CHAUFFAGE/CLIMATISATION: NIVEAU 0**  
ÉCHELLE : 1:100

Plan clé

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.



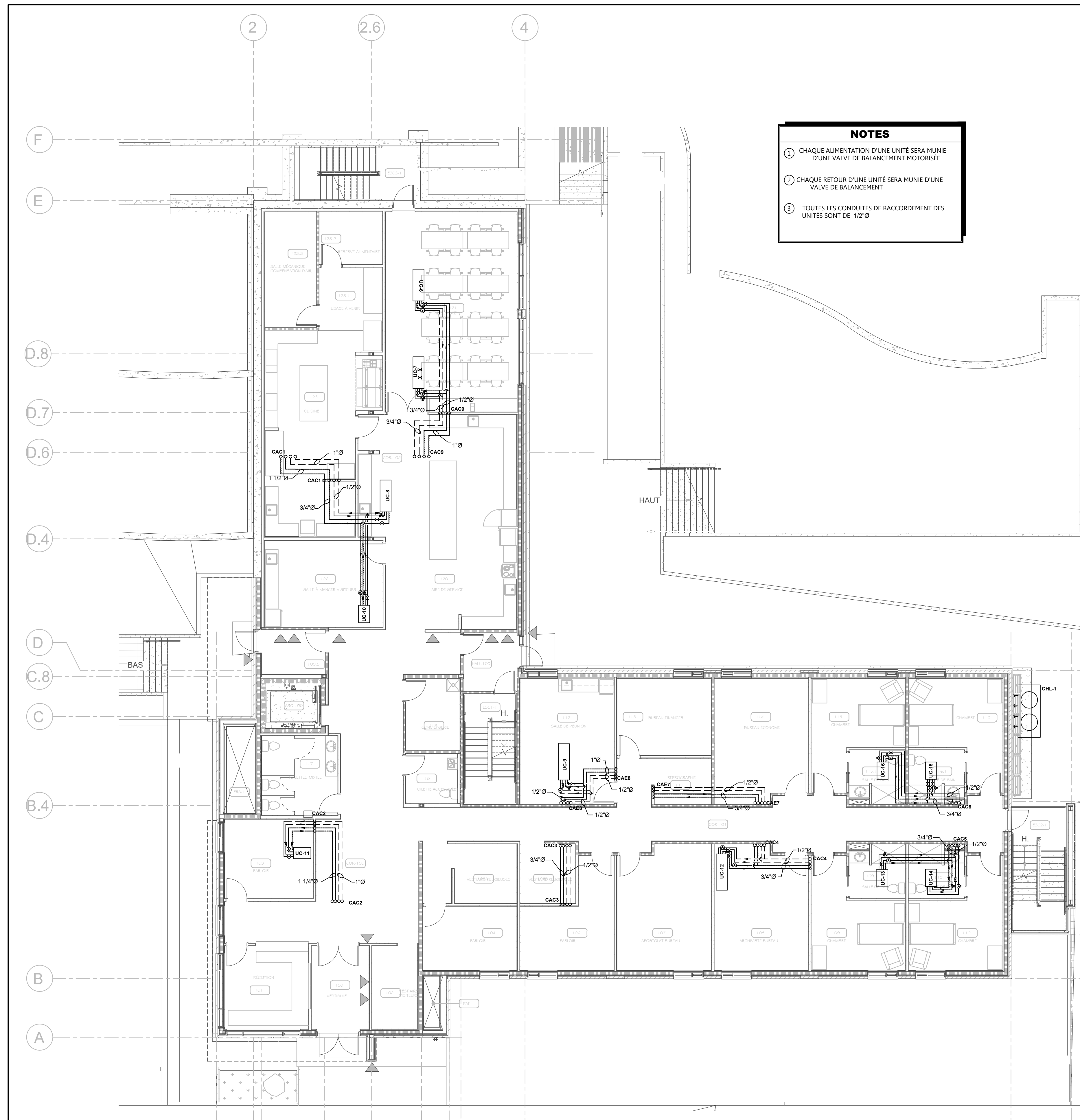
Projet **NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
131 Rue des Dominicaines  
Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**  
CHAUFFAGE/CLIMATISATION NIVEAU 0

Dessinateur S.ESSAKHI  
Technicien F. B. MORISSETTE Échelle INDIQUÉE

Ingénieur C. MORISSETTE Date AOÛT 2025

Projet 25848  
No. DAO 25848\_P13.DWG Dessin P-13



**NOTES**

- 1 CHAQUE ALIMENTATION D'UNE UNITÉ SERA MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT MOTORISÉE
- 2 CHAQUE RETOUR D'UNE UNITÉ SERA MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT
- 3 TOUTES LES CONDUITES DE RACCORDEMENT DES UNITÉS SONT DE 1/2"Ø

**CHAUFFAGE/CLIMATISATION: NIVEAU 1**  
ÉCHELLE: 1:100

Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
 Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par

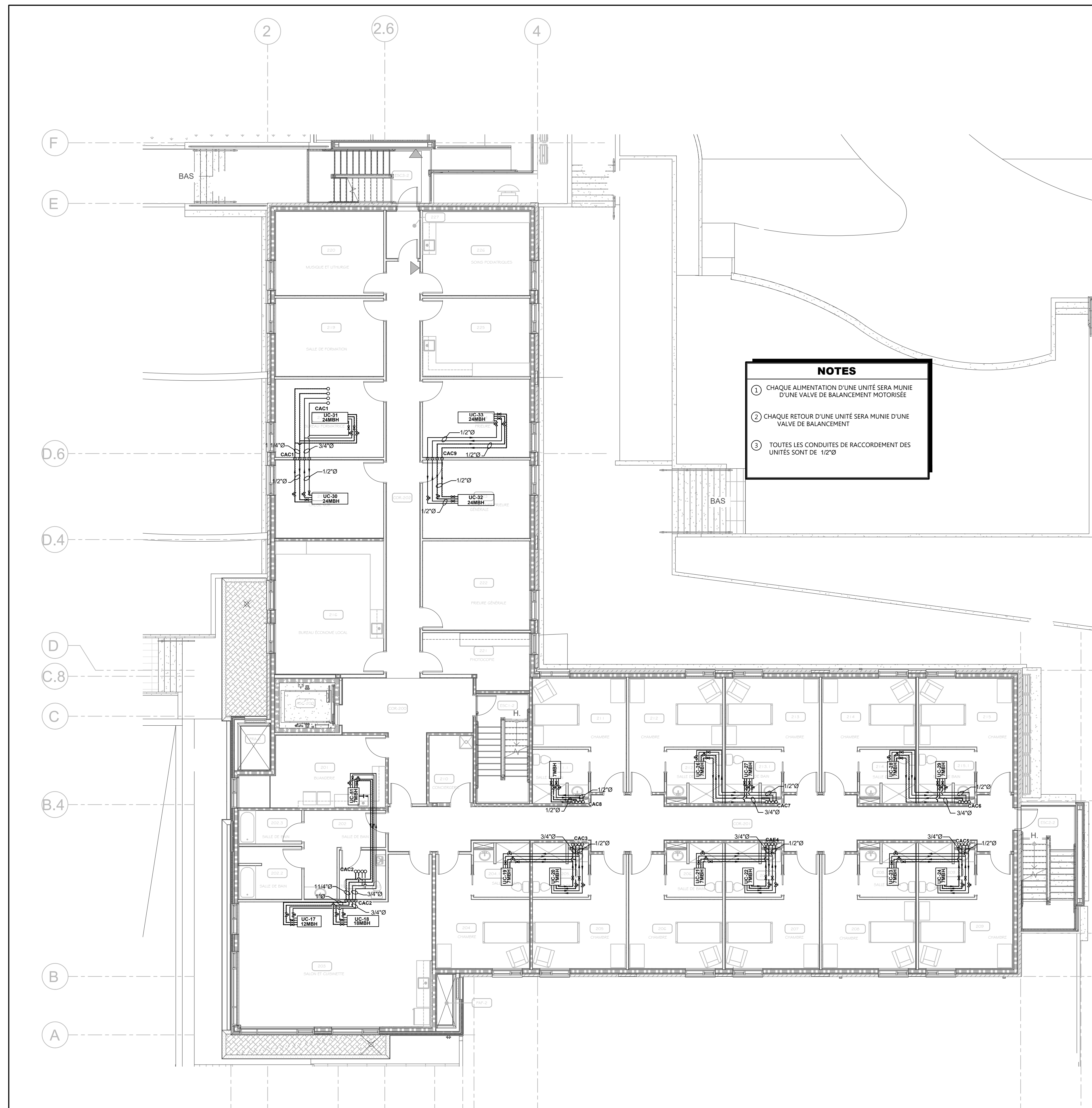


Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
 131 Rue des Dominicaines  
 Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**  
 Dessin  
 CHAUFFAGE/CLIMATISATION  
 NIVEAU 1

Sceau

Dessinateur	S.ESSAKHI	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE	Projet	25848
No. DAO	25848_P14.DWG	Dessin	P-14



**NOTES**

- ① CHAQUE ALIMENTATION D'UNE UNITÉ SERA MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT MOTORISÉE
- ② CHAQUE RETOUR D'UNE UNITÉ SERA MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT
- ③ TOUTES LES CONDUITES DE RACCORDEMENT DES UNITÉS SONT DE 1/2"Ø

**CHAUFFAGE/CLIMATISATION: NIVEAU 2**  
ÉCHELLE : 1:100

Plan clé

CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par

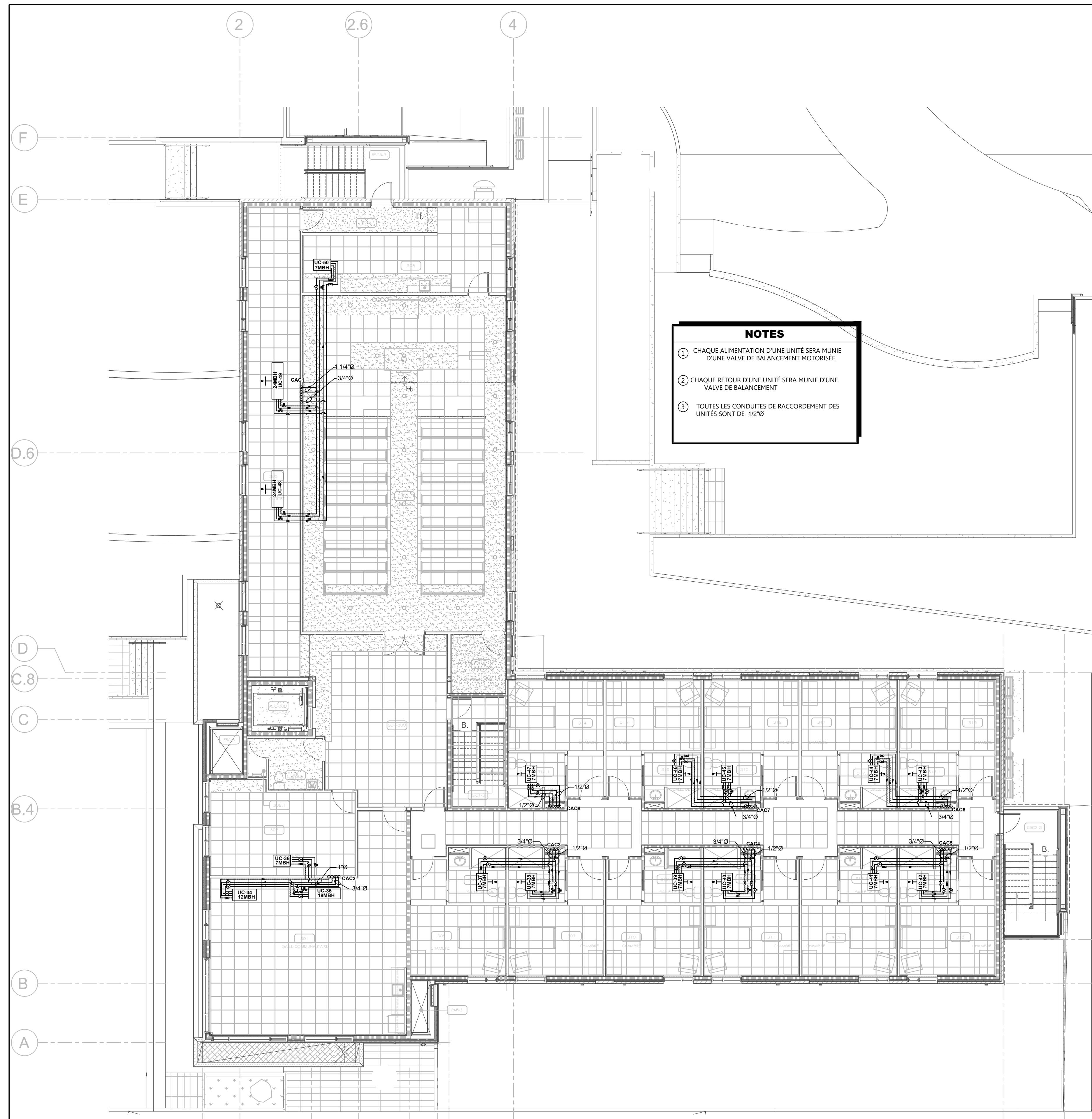


Projet **NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
131 Rue des Dominicaines  
Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**  
Dessin **CHAUFFAGE/CLIMATISATION NIVEAU 2**

Sceau

Dessinateur	S.ESSAKHI	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE	Projet	25848
No. DAO	25848_P15.DWG	Dessin	P-15



**NOTES**

- 1 CHAQUE ALIMENTATION D'UNE UNITÉ SERA MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT MOTORISÉE
- 2 CHAQUE RETOUR D'UNE UNITÉ SERA MUNIE D'UNE VALVE DE BALANCEMENT
- 3 TOUTES LES CONDUITES DE RACCORDEMENT DES UNITÉS SONT DE 1/2"Ø

**CHAUFFAGE/CLIMATISATION: NIVEAU 3**  
ÉCHELLE: 1:100

Plan clé

CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE CONSTRUCTION.  
 CES DOCUMENTS NE DOIVENT PAS ÊTRE UTILISÉS À DES FINS DE SOUMISSION.

Note:  
Avant d'exécuter tout travail, l'Entrepreneur doit vérifier les plans et rapporter à l'Ingénieur toute anomalie qu'il pourrait constater ainsi que vérifier toutes les dimensions et tous les niveaux sur les lieux.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par
02	2025-11-17	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.
01	2025-08-26	ÉMIS POUR COORDINATION	C.M.

No	DATE	ÉMISSIONS/RÉVISIONS	Par



Projet  
**NOUVELLE RÉSIDENCE DES DOMINICAINES**  
131 Rue des Dominicaines  
Ville de Québec, G1E 6S8

**PLOMBERIE**  
Dessin  
CHAUFFAGE/CLIMATISATION  
NIVEAU 3

Sceau

Dessinateur	S.ESSAKHI	Échelle	INDIQUÉE
Technicien	F. B. MORISSETTE	Date	AOÛT 2025
Ingénieur	C. MORISSETTE	Projet	25848
No. DAO	25848_P16.DWG	Dessin	P-16